

La **Voix**

de l'

U

N

A

A

G

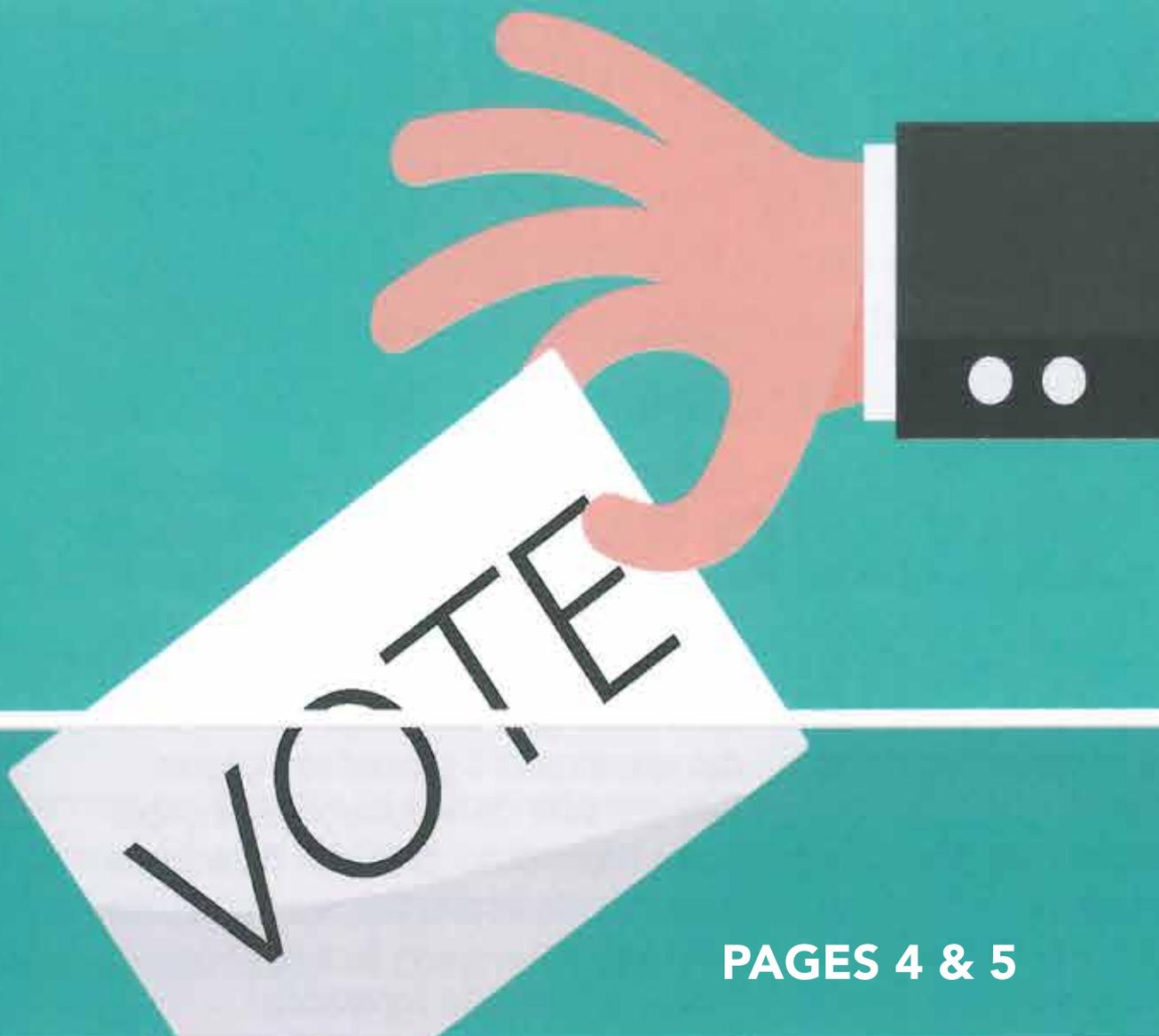
A

R

Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

**ÉLECTIONS**

**VOTEZ POUR VOUS !**



**PAGES 4 & 5**

U N A A G A R

sur internet : [www.unaagar.asso.fr](http://www.unaagar.asso.fr)

BULLETIN TRIMESTRIEL

Jun 2016 - n° 188 - 50<sup>ème</sup> année



## Sommaire

Edito	3
Retraite Elections CAVAMAC	4-5
La Vie des Régions	6-18
La Vie des Amicales de Compagnie	19
Assemblée Générale de l'UNAAGAR	20-22
Le Métier : Le Marché unique de l'assurance est bientôt là !	23-24
Musique, Arts & Culture : Connaissez-vous le chantier de construction de château fort de Guédelon ?	25-27
Carnet / Hommages	28
Conseil d'Administration UNAAGAR	29
Répertoire des Amicales de Compagnies Élus et représentants Cavamac - Praga	30
Répertoire des Amicales de Régions	31

Votre journal de liaison vous apporte, en ce début d'été, de bonnes nouvelles.

La lecture de l'éditorial du Président, celle du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'UNAAGAR des 30 et 31 mars 2016 vous informent que vos représentants UNAAGAR seront désormais plus nombreux à parler en votre nom dans les instances CAVAMAC et PRAGA.

A ce titre, les huit candidats UNAAGAR, à toute prochaine élection au Conseil d'Administration de CAVAMAC, se présentent à vous et sollicitent vos suffrages.

L'Assemblée Générale de mars a accueilli Patrick Evrard, Président d'agéa, pour une présentation des nombreuses actions menées par la Fédération au profit de la Profession et des Agents Généraux. L'Assemblée a également relevé d'autres points positifs, notamment l'arrivée dans nos Amicales de nombreux nouveaux adhérents et la mise en place réussie de l'outil informatique utile à tous : Sigar.fr

Les Amicales poursuivent des activités variées et intéressantes, lesquelles vont bien au delà de la simple organisation de leurs Assemblées Générales.

Henri Debruyne, ancien délégué Général de la FNSAGA, ancien Président du CAPA et actuel Président du MEDI, nous informe sur le futur marché unique de l'Assurance.

Gabriel Gonin, notre fidèle rédacteur-voyageur, nous présente le fabuleux et grandiose chantier de construction du Château Fort de Guédelon.

Enfin il vous est conseillé de retenir, sur vos agendas, les dates des 17,18 et 19 MAI 2017 : 50<sup>ème</sup> anniversaire oblige !

Bonne lecture

Secrétaire  
Jocelyne FOURNIÉ  
30 rue Olivier Noyer  
75014 PARIS  
Tél. : 01 81 69 36 67  
email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence  
mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication  
Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €  
Abonnement annuel : 4 numéros 16 €  
réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€  
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON  
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR  
n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971  
AIP 0001119

Vos codes pour visiter le site  
[www.unaagar.asso.fr](http://www.unaagar.asso.fr)

Identifiant : en majuscule, la 1<sup>ère</sup> lettre de votre prénom suivi de votre nom (ex : Jean Dupont > JDUPONT)

Mot de passe : votre n° CAVAMAC (précédé de 0 si votre n° ne comporte que cinq chiffres)



# 2017



50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
de l' **UNAAGAR**

En 2017, l'UNAAGAR fêtera ses 50 années d'existence.

## 17, 18 et 19 MAI

Le Congrès de NANTES marquera cet événement exceptionnel

Réservez vos dates

De nombreux invités  
Un programme prestigieux

La VOIX de l'UNAAGAR 189 d'octobre vous apportera toutes précisions.

## Dates et événements d'importance

**Juillet, Aout et Septembre** sont souvent des mois calmes pour les Adhérents, les Amicales et l'UNAAGAR.

Cet été connaîtra, sans doute, davantage d'effervescence du fait du renouvellement 2016 du Conseil d'Administration de la CAVAMAC.

En effet, un nouveau Collège de 20 membres titulaires et 20 membres suppléants sera élu en octobre prochain suite aux votes qui se dérouleront en septembre.

Parmi ceux-ci, 4 membres titulaires et 4 membres suppléants, présentés par l'UNAAGAR, deviendront, s'ils sont élus, acteurs de réflexion, de consultation et de décision aux destinées de notre Caisse de Retraite.

Dès son installation, le nouveau Conseil d'Administration de la CAVAMAC prendra des décisions importantes, notamment celles portant sur l'évolution de notre Retraite Complémentaire Obligatoire.

Le Conseil d'Administration de CAVAMAC de février 2016 a voté une nouvelle modification de l'article 26 des statuts de notre Caisse, portant sur les paramètres du régime d'assurance vieillesse complémentaire (notre RCO).

Désormais, les valeurs de référence et celles du point de retraite sont fixées chaque année, par le Conseil d'Administration, avec effet au 01 janvier.

Vous l'avez compris: après un 1<sup>er</sup> report 2011 de janvier à avril (sans rattrapage), un 2<sup>ème</sup> report 2015 d'avril à octobre (toujours sans rattrapage), s'ajoute une non revalorisation de notre retraite complémentaire du 01/10/2015 au 31/12/2016.

Souhaitons que le futur Conseil d'Administration de la CAVAMAC tienne compte de l'effort important concédé par les allocataires ces dernières années, effort qui se traduit pour eux par une perte de leur pouvoir d'achat.

**Novembre / Décembre 2016** : après l'approbation de ses nouveaux statuts, votés à l'unanimité le 18 mai 2016, l'Association PRAGA composera son nouveau Conseil d'Administration pour une durée de trois ans.

Dans ce nouveau Conseil d'Administration, composé de 30 membres, l'UNAAGAR sera représenté par 6 membres.

Au Bureau, au moins un administrateur représentera l'UNAAGAR.

Dès son installation, le nouveau Conseil d'Administration aura sans doute pour mission d'écrire une nouvelle feuille de route pour les trois années à venir. Les sujets portant sur la surveillance de la qualité des services rendus aux adhérents, l'étude de nouvelles garanties ou de nouveaux produits seront probablement d'actualité.

Alors, dans cette perspective, n'hésitez pas à nous faire part de vos avis!

**Mai 2017** : l'UNAAGAR fête ses 50 ANS.

C'est le 30 mai 1967 que l'UNAGAR (précédente dénomination) a vu le jour. Déclarée officiellement à la Préfecture du Vaucluse sous le n° 2792, par Gustave Delescluse, Président National, l'UNAGAR s'est créée grâce au soutien de Michel Habar Président de la FNSAGA et d'Henri Arquier Président de PRAGA.

Le CONGRES UNAAGAR 2017 de Nantes les 17, 18 et 19 MAI marquera ce cinquantenaire, comme il se doit, avec un maximum d'adhérents des Amicales, de nombreux invités, un programme exceptionnel où l'Amitié, les Festivités, le Programme Touristique seront à la hauteur de l'événement.

**Ce sera pour moi et pour l'équipe qui m'accompagne dans la gestion de l'UNAAGAR un réel plaisir de vous y accueillir.**



Georges Belat  
Président de  
l'UNAAGAR

## ÉLECTIONS

# VOTEZ POUR VOUS !



Entre le 1<sup>er</sup> et le 23 septembre prochain, 37800 Allocataires de CAVAMAC (retraités Agents Généraux, conjoints survivants, invalides) vont être appelés à voter pour élire leurs représentants au sein du Conseil d'Administration de CAVAMAC.

D'ici-là chaque électeur recevra son matériel de vote. Il est important que nous participions **TOUS** au scrutin afin d'élire les candidats présentés par l'UNAAGAR. Depuis des années l'UNAAGAR sollicite, avec force et ténacité, une meilleure représentation des retraités Agents Généraux, des conjoints survivants et des invalides, au Conseil d'Administration de CAVAMAC. Nous venons d'être entendus puisque le futur Conseil d'Administration, qui sortira des urnes, comptera dorénavant **4 titulaires et 4 suppléants** représentant les Allocataires (contre 3 et 3 auparavant). Elus pour 6 ans et soutenus par l'UNAAGAR, ils « pèseront » désormais 20% au Conseil d'Administration (au lieu de 12,50%) : c'est une réelle avancée dont nous sommes fiers !

Comme leurs prédécesseurs, ils défendront nos intérêts pour :

- des retraites servies sans perte de pouvoir d'achat.
- la poursuite d'une gestion de qualité par les services de notre Caisse.
- la pérennité de notre Caisse face aux incertitudes sur l'avenir des retraites en France.

**VOTRE VOTE EST CAPITAL !**  
**VOTEZ et faites voter pour les candidats présentés par l'UNAAGAR**

## PROFESSION DE FOI DES CANDIDATS

**Force de représentation,**  
**Force de proposition,**  
**Force de dialogue,**

Notre Union Nationale fédère 30 Amicales d'Agents Généraux d'Assurances retraités, organisées par Région et par Compagnie. Forts de plus de 7000 adhérents, nous représentons, défendons et informons, depuis 50 ans, l'ensemble des retraités Agents Généraux, des veuves et veufs, des invalides ainsi que des orphelins d'Agents Généraux. Fiers d'avoir rempli leur devoir naturel de soutien envers leurs aînés, les adhérents « UNAAGAR » veillent au maintien et au développement de la chaîne de solidarité entre les générations.

Les Allocataires d'aujourd'hui sont les Cotisants d'hier.

Les Cotisants d'aujourd'hui sont les Allocataires de demain.

**La pérennité de notre régime de retraite CAVAMAC, le montant des prestations servies, concernent ALLOCATAIRES et COTISANTS.**

Il est important de continuer à exprimer et à faire entendre ces principes dans les structures de gouvernance de notre Caisse de Retraite.

Le Conseil d'Administration de CAVAMAC, composé de deux collèges (Cotisants et Allocataires), comprend 20 titulaires et 20 suppléants.

Dans cette composition, huit sièges (4 titulaires et 4 suppléants) sont désormais attribués aux Allocataires, soit 20% de l'effectif global au lieu de 12,50% précédemment : **un progrès pour notre Union Nationale.**

L'équipe qui se présente à vos suffrages, entièrement renouvelée, est motivée, compétente et expérimentée. Tous les candidats ont eu, lorsqu'ils étaient en activité, des engagements forts au service de notre profession. Depuis qu'ils sont en retraite, ils s'investissent dans les Amicales.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, nous avons souhaité qu'un poste de Titulaire revienne à une femme, membre du collège des allocataires, représentant les conjoints survivants.

Le rôle de nos élus sera de parler haut, afin de faire entendre la voix des Allocataires, mais également de contribuer à l'équilibre global de la Caisse, dans le respect des points de vue et des intérêts de l'ensemble du corps social des Agents Généraux d'Assurances.

## PARTAGEZ NOS OBJECTIFS ET VOTEZ POUR LA LISTE UNAAGAR !

### TITULAIRES



**Jean MARTIN VIVIER**  
Agent Général d'Assurance de 1971 à 2010.  
Étampes (91)  
Président REUSSIR Senior (AXA)



**Marie-Odile CORMIER**  
Agent Général d'Assurance de 1986 à 2012.  
Germigny Sur Loire (58)  
Vice-Présidente UNACOPL  
(Union Nationale des Conjoints Professionnels Libéraux)



**Jean-Luc BONNEFOI**  
Agent Général d'Assurance de 1996 à 2014.  
Saint-Gaultier (36)  
Ancien Vice-Président Région Centre agéa



**Georges BELAT**  
Agent Général d'Assurance de 1971 à 2006.  
Marle (02)  
Président UNAAGAR

### SUPPLEANTS



**Régis MARTINIER**  
Agent Général d'Assurance de 1970 à 2009.  
Chambéry (73)  
Vice-Président MAG 3 Seniors (ALLIANZ)



**Raymond BOURBOULOUX**  
Agent Général d'Assurance de 1985 à 2010.  
Brive La Gaillarde (19)  
Président URSSAF - LIMOUSIN



**Pierre EPINEUSE**  
Agent Général d'Assurance de 1973 à 2008.  
Bonsecours (76)  
Président AAAMMA



**Bernard PACAUD**  
Agent Général d'Assurance de 1997 à 2009.  
Ecoyeux (17)  
Ancien Administrateur CAVAMAC



Picardie



## ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2016 HOLNON (AISNE)

L'Assemblée Générale de l'Amicale s'est tenue le 25 mars 2016 au Restaurant Le Pot d'Etain à HOLNON (Aisne).

17 Adhérents, titulaires de 50 pouvoirs, étaient présents. 4 Invités, MM Dominique BERNARD, Président de la Chambre Régionale des Agents Généraux d'assurance de Picardie, Georges BELAT, Président de l'UNAAGAR, Michel BEAUGRAND, Président de l'Amicale Nord/Pas-de-Calais et Guillaume DUMONT, Expert indépendant en assurance de dommages corporels et gestion amiable des sinistres, avaient répondu à notre invitation. Par ailleurs, 3 conjoints étaient également présents.



Les formalités d'accueil et d'émargement ont été assurées par Roland DELVALLEZ, Secrétaire-Trésorier coopté de l'Amicale. En attendant l'ouverture de l'Assemblée, les Participants ont pu se retrouver et échanger autour d'un sympathique café d'accueil.

Le Président MARCOURT, absent, ayant présenté sa démission au Président Georges BELAT, la Présidence de l'Assemblée a donc été confiée, conformément au 5<sup>ème</sup> alinéa de l'article 19 des statuts, à Mme Nicole AMELOOT, Vice-Présidente départementale de l'Aisne.

L'Assemblée ordinaire a été déclarée ouverte à 10 h 30. Après avoir souhaité la bienvenue aux Participants, Nicole AMELOOT demande au Président Georges BELAT de mener la réunion.

Après avoir rappelé le caractère particulier de cette Assemblée, en raison de la démission du Président Daniel

MARCOURT, Georges BELAT souhaite, à son tour, la bienvenue aux Participants et présente les Invités. Il rappelle, ensuite, l'ordre du jour et propose quelques instants de recueillement en mémoire des Membres décédés depuis la dernière Assemblée générale.

Il évoque les activités de l'année écoulée: le Congrès UNAAGAR qui s'est tenu au mois de Juin à Compiègne a connu un franc succès, avec la participation de 250 personnes – la journée touristique, en septembre, à Beauvais, excellemment organisée par Roger DEGRY et Jean-Pol PREVOST, avec la visite de la Cathédrale, de la Manufacture et de la Maladrerie St-Lazare.

Il rappelle, ensuite, la démission de Dominique BAUDOUX, Secrétaire, de Dominique DEWAS, Trésorier et leur remplacement, par cooptation, en Septembre, par Roland DELVALLEZ, à qui il passe la parole pour les rapports d'activités et financier.

Roland DELVALLEZ indique que ses rapports ne concerneront que la période relevant de sa gestion. Concernant la comptabilité, il soumet à l'Assemblée la balance partielle au 22 septembre établie par Dominique DEWAS et la sienne, couvrant le reste de l'année. L'année 2015 présente un solde négatif de 373,89 €, les avoirs de l'Amicale au 31 décembre s'élevant à 14 001,47 €, cette somme tenant compte de 1 635 € perçus au titre des cotisations 2016.

Le Président donne ensuite la parole à Jean-Pierre VINCENT, Contrôleur aux comptes, qui conclut à la bonne tenue et à la conformité des comptes présentés, l'Assemblée donnera quitus aux Trésoriers.

Concernant l'Etat des Adhérents, Roland DELVALLEZ rappelle qu'ils étaient 175, fin 2014. Fin 2015, il en a répertorié 165, sauf erreur ou omission. Il affinera sa comptabilisation dès que possible.

Sur proposition de Georges BELAT, l'Assemblée reconduit, pour 2017, le montant des cotisations, soit 36 € pour les Retraités et 21 € pour les Conjoints survivants.

Après une évocation de la mémoire de Bernard FONTAINE, Georges BELAT aborde la question des élections et se déclare candidat à la Présidence (faute d'autre candidature et afin de maintenir une cohésion nécessaire de l'association). Il sera élu à l'unanimité, moins une abstention.



Il passe, ensuite, au renouvellement du Conseil d'administration.

3 Membres sortants ne sont pas rééligibles :  
Nicole AMELOOT – Daniel SOYEZ et Dominique DEWAS.  
1 Membre sortant est rééligible et candidat :  
Arnaud MARSEILLE  
1 Membre est démissionnaire :  
Daniel MARCOURT

Georges BELAT propose, en outre, de radier Dominique DELALEUX, dont le mandat expirait en 2017, pour non-paiement de ses cotisations 2015 et 2016, ce que l'Assemblée accepte.

Roland DELVALLEZ, coopté en septembre 2015, avait indiqué qu'il ne solliciterait pas sa confirmation par l'Assemblée Générale. Compte tenu de l'évolution de la situation, il accepte de revenir sur sa décision. Le Conseil entérine cette décision.

4 Adhérents sont candidats :  
Jean-Louis ALONSO de ANGY (Oise)  
Georges CORNEC de PASLY (Aisne)  
Pierre COURDENT d'AMIENS (Somme)  
Michel KRIF de CHAUNY (Aisne)

Ils seront élus à l'unanimité, de même que Roger DEGRY, Contrôleur aux Comptes, dont le mandat expirait en 2016.

Le Président propose que Jean-Louis ALONSO pour l'Oise, Pierre COURDENT pour la Somme et Michel KRIF pour l'Aisne, soient élus Vice-Présidents départementaux, conformément à l'article 11 des Statuts. Election votée à l'unanimité des Adhérents des départements respectifs.

Le Président aborde ensuite la question de la Journée touristique 2016 fixée au jeudi 29 septembre 2016, à AMIENS. Pierre COURDENT et Arnaud MARSEILLE acceptent de se charger de la mise en place de ce projet.

Georges BELAT donne ensuite des informations concernant l'UNAAGAR qui, avec 7000 adhérents, arrive en 2ème position nationale derrière les Professions médicales. 151 nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs du 1er janvier au 30 septembre 2015 et déjà 89 pour la période du 1er octobre 2015 au 25 mars 2016. La Picardie a enregistré 13 nouvelles adhésions depuis 3 ans.

Concernant la CAVAMAC, les élections pour le renouvellement complet du Conseil d'administration vont être organisées. 20 administrateurs (au lieu de 25) seront à élire. La date de clôture des dépôts de candidatures est fixée au vendredi 3 juin 2016.

Le collège des allocataires comptera 4 titulaires et 4 suppléants, élus sur une liste nationale.

Georges BELAT évoque ensuite les informations alarmistes diffusées par QUE CHOISIR, qui annonce le déficit technique de CAVAMAC dès 2017, informations parfaitement erronées. Il rappelle, à cet égard, la politique maîtrisée et prudente de la caisse.

PRAGA procèdera également en 2016 au renouvellement de son Conseil d'administration. La réforme des statuts portera à 6 au lieu de 2 le nombre de représentants de l'UNAAGAR.

Georges Belat donne la parole à Dominique BERNARD, Président de la Chambre Régionale des Agents Généraux d'assurance de Picardie. Après un large exposé sur la vie de la Chambre Régionale, les chantiers en cours à la Fédération, les modifications à attendre de la réforme régionale, avec des incidences au niveau de la représentativité auprès de la Cavamac, et les relations avec les Sociétés mandantes, Dominique BERNARD s'est déclaré relativement optimiste sur l'avenir de la Profession pour autant que les Agents Généraux soient capables de se réformer et de s'adapter aux nouvelles règles de distribution.

La réunion s'est achevée sur un exposé, fort intéressant, de Guillaume DUMONT, Expert indépendant en assurances de dommages corporels et gestion amiable des sinistres, qui a permis à l'assistance de mieux appréhender ce secteur important de l'expertise.

Après un très sympathique déjeuner pris sur place, la journée s'est achevée sur la visite du Village des métiers d'antan et Musée Motobécane de St-Quentin, où un guide fort bien documenté a su nous faire revivre un passé particulièrement riche et passionnant.



Musée Motobécane Saint-Quentin



C'est par une journée chaude et ensoleillée que s'est tenue l'Assemblée Générale statutaire de l'Amicale à la Brasserie FLO de METZ.

Après convocation adressée à l'ensemble des adhérents de l'Amicale, 103 étaient présents ou représentés, suivant ordre du jour :

- 1- Intervention de Christian CŒURÉ, Président de l'Amicale.
- Accueil des participants.
  - Minute de silence en hommage à nos anciens collègues décédés.
  - Présentation de Gérard STROTZ, Agent Général « CONCORDE GÉNÉRALI » à REMIREMONT (88) de 1983 à 2014 et nouveau Secrétaire Général de l'Amicale.

### A) Rapport moral et d'activité :

Les activités du Président Christian CŒURÉ ont été, comme toujours, très nombreuses au sein des différents conseils d'administration :

- de l'UNAAGAR,
- de PRAGA
- du RSI (Professions libérales et Caisse Nationale des Indépendants),
- de la CNRPL (Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales),
- de la CFR (Confédération Française des retraités) du CNRPA (Conseil National des Retraités et Personnes Agées.)

Le Président fait le tour de l'actualité et insiste sur les acquis des actions qui se concrétisent principalement par une victoire de l'UNAAGAR, après de rudes mais courtoises négociations, qui ont permis :

- une baisse des cotisations de PRAGA 100 et le maintien des niveaux de tarifs de PRAGA 200 et 300.
- une représentation plus importante des représentants de l'UNAAGAR au sein des prochains Conseils d'Administration :

\* de CAVAMAC : 4 titulaires et 4 suppléants (au lieu de 3 et 3 auparavant).

\* de PRAGA : 6 titulaires (au lieu de 1 titulaire et 1 suppléant). Un poste au Bureau sera désormais réservé à un représentant de l'UNAAGAR, conformément aux Statuts.

Il est rappelé que la retraite de base (RBL) est encadrée par l'État alors que CAVAMAC a la main sur les retraites complémentaires quant au niveau de revalorisation du point. Christian rappelle que toutes les interventions des représentants de l'UNAAGAR demandant une juste revalorisation de nos retraites sont restées vaines.

Jacqueline KISTER s'interroge alors sur le devenir « du trésor » des caisses de retraite de la CNAVPL lors des élections de 2017, et en particulier sur celui de la CAVAMAC. L'incertitude, voire l'inquiétude, sont de mise.

### Point sur le PRAGA / RSI :

Pour certains adhérents, les remboursements sont incompréhensibles. Difficulté de connaître l'application des régimes individuels. Christian se tient à la disposition de chacun en cas de difficulté.

### Refonte du logiciel « SIGaR\_MF » :

Le logiciel « sigar.fr » remplace « SIGaR\_MF » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La réalisation de ce nouveau logiciel mis en place par l'UNAAGAR a été confiée à la société ABS de Florent DEWAS à partir d'un sérieux et copieux cahier des charges. Ce logiciel fonctionne par liaison internet. Il permet une gestion plus rapide et performante, une automatisation des mises à jour, une connexion à partir de tout ordinateur, tablette ou Smartphone. Un « fichier partagé » comportant une fiche commune par adhérent a été mis en place après croisement des fichiers existant dans les Amicales de Compagnies et les Amicales de Régions. Un travail remarquable a été fait toute l'année 2015 par la Commission « informatique et gestion » de l'UNAAGAR animée par Christian CŒURÉ.

### Activité de l'Amicale :

Il avait été prévu une sortie culturelle et de loisir en septembre 2015. Celle-ci n'a pas eu lieu faute de participants. Par contre, la galette des rois à la Brasserie Excelsior de NANCY a rencontré un franc succès avec 40 participants.



Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

## B) Informations diverses :

Jean-Paul CHRETIEN, spécialiste de l'enseignement professionnel et encore très actif dans ce domaine, entre au Conseil d'Administration de l'UNAAGAR Lorraine après un vote acquis à l'unanimité. IL remplace notre ami Paul BARBIER qui a souhaité se reposer après de nombreuses années d'activités syndicales tant au sein de la FNSAGA que d'agéa et de notre Amicale.

### 1 - Quel devenir pour notre Amicale :

Qu'est-il prévu après l'intégration de la région Lorraine dans la nouvelle région du Grand-Est ? Pour l'instant, aucune modification n'est prévue. Cela demandera une analyse profonde compte tenu de la taille de cette grande région.

### 3 - Intervention de Thierry HEIM, Président d'agéa Lorraine :

Thierry adresse ses remerciements à Christian CŒURÉ pour son implication au sein des instances RSI, PRAGA et CAVAMAC.

Il évoque l'évolution du DIGITAL dans la profession mais émet une grande réserve sur le contact client qui reste l'essence même de la profession d'AGA. Il souligne que le chiffre d'affaires des AGA est en légère augmentation.

Il nous fait part des difficultés rencontrées dans l'approche de l'organisation des réunions des régions qui formeront le Grand-Est.

Thierry HEIM tient à souligner la qualité des rapports existants entre les actifs d'agéa Lorraine et l'Amicale des Retraités de la région et remercie son Président de son soutien constant.



### 2 - Rapport financier présenté par Denis VIVIEN :

Denis VIVIEN a présenté son bilan, faisant ressortir un bénéfice d'exploitation, qui reflète une gestion sérieuse et rigoureuse. Denis annonce la création d'un compte spécifique appelé « fonds social » composé des dons des adhérents. Nous pourrions ainsi intervenir auprès de tout adhérent en difficulté en utilisant cette réserve.

Après approbation des comptes par Claude LEMOY, vérificateur aux comptes, quitus lui est donné à l'unanimité.

Il annonce la tenue de la prochaine Assemblée Générale de la Région agéa, le vendredi 3 juin 2016, au Centre Mondial de la Paix à VERDUN et invite les membres du Bureau de l'Amicale des retraités à y participer. Christian CŒURÉ le remercie et confirme sa participation.

### 4 - Intervention de Jean-Claude LEBRUN

Jean-Claude intervient bénévolement en soutien à une association de consommateurs ORGECO 54.

Son rôle est l'analyse et la médiation dans les contentieux qui opposent les assureurs, compagnies, mutuelles et banques et les clients sinistrés.

Il est possible de développer ce service sur les départements régionaux en proposant ce même type d'intervention. Pour ce faire, vous pouvez prendre contact avec Jean-Claude 03 83 96 35 50 ou lebrun.jean-claude@orange.fr.

## 5 - Interventions diverses :

Jacqueline KISTER rappelle le voyage à VIENNE organisé avec le concours de l'un des partenaires UNAAGAR « VACANCES BLEUES » et surtout les bonnes conditions financières du « Tout Compris ». Soyons nombreux et fous pour profiter de ce moment spécial de convivialité et d'amitié.

Jean-Claude FURIET présente et propose un itinéraire à VERDUN pour Mars 2017 dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. Cette proposition recueille l'adhésion unanime des membres présents.

Monette LEMOY signale qu'il est toujours possible de réserver le chalet de chasse du ROMERSBERG (Mai et/ou Septembre) et qu'il est nécessaire de proposer cette sortie suffisamment tôt. Sachant que le délai de l'année dernière qui a été de 15 jours n'a pas permis de rassembler assez de participants. 12H15 : Clôture de l'AG.

Après l'apéritif et un repas avec un service excellent, c'est sous un soleil de printemps, que J.KISTER avait prévu, que nous effectuions la visite du quartier Impérial et la gare de METZ avec le concours d'une guide très compétente.

## 6 - VISITE DU QUARTIER IMPÉRIAL :

Le quartier impérial de Metz est un quartier de la ville de Metz réalisé par les autorités allemandes lors de l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

À l'origine dénommé « Neue Stadt » (littéralement « nouvelle ville »), il est aujourd'hui coupé entre les quartiers administratifs de Nouvelle Ville et de Metz-Centre. Il est principalement représenté par le « triangle impérial », délimité par le château d'eau de la gare centrale, l'église Sainte-Thérèse et la porte Serpenoise. Mais le quartier s'étend au-delà de ce cœur impérial avec d'autres édifices de la même époque, comme le palais du Gouverneur situé place Giraud, derrière la porte Serpenoise. Avec la Neustadt de Strasbourg, d'une taille plus conséquente, il s'agit de l'exemple le plus complet et le mieux conservé de l'urbanisme allemand du Second Reich. Il est remarquable par la multiplicité des styles architecturaux représentés, et ce malgré une volonté de germanisation assumée de la ville.

Christian COEURÉ - Président



## ASSURANCE PERTE D'AUTONOMIE



L'UNAAGAR et le cabinet Bertel et Blanchard ont sélectionné le produit Entour'Age d'AXA pour vous accompagner financièrement et humainement en cas de dépendance.

**ENTOUR'AGE, la solution « perte d'autonomie »**



- **Souple** : La solution Entour'Age s'adapte à vos besoins et à votre budget,
- **Garanties étendues** : Entour'Age prend en charge la dépendance physique et/ou psychique,
- **Des Formalités simples** : une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800€,
- **Assistance** : Vous êtes pris en charge, dès la souscription, par de nombreux services d'assistance.
- **Souscription jusqu'à 75 ans.**

### Pour les adhérents UNAAGAR

**Jusqu'à 70 % de réduction la 1<sup>ère</sup> année**



**10 % de réduction annuelle si souscription en couple**

ORIAS : Bertel 07000949 Blanchard

Pour tous renseignements et ☎ 02.99.36.35.28 💻 [agence.bertelblanchard@axa.fr](mailto:agence.bertelblanchard@axa.fr)



## ASSEMBLEE GENERALE DU 21 AVRIL 2016



Cette année, nous nous sommes réunis en la banlieue lilloise, dans le château de la Vigne à Bondues, château magnifiquement restauré, au milieu d'un golf. Après l'accueil de notre Président Michel BEAUGRAND c'est Jean Max LEFEBVRE, l'organisateur de cette journée et conseiller municipal de Bondues, qui nous décrit la petite ville à la campagne qu'est Bondues.

Philippe CAMELOT nous donne les noms des amis qui nous ont quittés.

Daniel DUJARDIN lit le rapport moral. Un exemplaire est remis à chaque participant.

Chacun pourra ainsi mieux apprécier le travail effectué.

Philippe BLAISE nous présente les comptes. Il a reçu 172 cotisations. L'année s'est terminée par un léger déficit. Il est dû au déficit engendré par le voyage à Compiègne où il y a eu moins de participants que prévu. Après avoir entendu le commentaire d'André WATINE, contrôleur aux comptes, les comptes sont approuvés. Il reste en réserve une année d'exercice.

Vient le renouvellement du 1/3 sortant. Marie Thérèse POISSONNIER, Guy LEBRUN et Daniel DUJARDIN sont renouvelés. Patrick Walschots ne se représente pas. Nous le remercions pour le travail accompli. Colette Tavernier ne souhaite pas entrer au bureau, mais se propose pour dialoguer avec les veuves. Sa proposition est acceptée.

André WATINE est élu syndic en remplacement de Philippe CAMELOT. Jean-Louis DERUENNE est élu contrôleur des comptes en remplacement d'André WATINE. Daniel DUJARDIN, administrateur de Cavamac jusqu'au 21.05.2016, remet à chaque participant 4 pages d'explications.

La 1<sup>ère</sup> sur les changements de gouvernance intervenus : nouveau statut avec nouvelles régions, nouveau nombre d'administrateurs, l'Unaagar en aura 4 sur 20 au lieu de 3 sur 25. La 2<sup>ème</sup> sur les résultats des régimes RBL, RCO et RID.

La 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> sur les retraites de réversion RBL et RCO. Il rappelle qu'il est disponible pour aider à compléter les dossiers de réversion.

Philippe ROUSSET le Président de Région d'agèa nous indique que le métier devient de plus en plus difficile avec les nouvelles lois et les contraintes des Compagnies.

Malgré cela, il garde espoir mais il faut s'adapter. Le fils de Mme VERBRUGGHE intervient pour signaler une amélioration de l'assurance Vie : l'Etat renonce à vouloir mettre dans la succession la moitié de la valeur du contrat du conjoint survivant, mais il annonce que l'administration fiscale a connaissance de l'existence des contrats.

C'est au tour de Georges BELAT, Président de l'UNAAGAR de rappeler l'importance de l'UNAAGAR avec 7000 membres et son action avec les autres associations des retraités des professions libérales.

Comme dans beaucoup de régions, il y a une baisse des adhérents. Il faut mettre en place des délégués aux nouveaux retraités. Avec les membres de son bureau, il participe au stage organisé par agèa pour les futurs retraités. Il rappelle les « avantages UNAAGAR ». Du 15 au 20 mai 2017, l'UNAAGAR organisera son Congrès à Nantes au cours duquel il fêtera ses 50 ans. Retenez bien ces dates.

Michel BEAUGRAND nous parle du projet de voyage à Laon prévu pour le 12.05.2016. Compte tenu du petit nombre d'inscrits ce voyage est annulé.

C'est le moment des cadeaux. Philippe CAMELOT est fêté pour sa longue carrière dans notre amicale. Guy LEBRUN, pour Mag 3 sénior, remercie Augustin Miquet. Puis Michel BEAUGRAND remercie M. et Mme BELAT pour leur présence à notre Assemblée Générale.

Pendant l'apéritif, Pierre-Guy REYNAERT, aidé de Marie-Thérèse POISSONNIER, Anne BEAUGRAND et Françoise DUJARDIN choisissent les cadeaux pour l'an prochain.



Après un bon déjeuner, nous rejoignons Wambrechies pour visiter une distillerie de genièvre. Après avoir admiré les machines de fabrication, qui sont des monuments historiques c'est le moment de la dégustation. Il y a ensuite l'opération achat. Ainsi se termine une très bonne journée de convivialité et de bonne humeur.

Daniel DUJARDIN-Secrétaire



LIEU : Hôtel « LE PARC » à Saint Hippolyte.  
Cette Assemblée a réuni 71 voix (participants et pouvoirs réunis) et 50 convives.

Le Président Guy Weibel a ouvert la séance à 10 h 15, après un agréable café d'accueil.

### Nos invités :

- Emmanuel REINHEIMER – Président agéa Alsace, Co-Administrateur CAVAMAC.
- Sébastien TSCHAEN – Animateur et représentant Alsace de la RAM.
- Madame Marie Gabrielle HOLTERBACH – Responsable promotion santé MSA pour l'Alsace (partenariat avec le RSI).

Nous saluons nos confrères décédés :

- Jean WILLER – Fernand FRITSCH – Jacqueline PETTIKOFFER



**Maurice PEINCHINA**, Secrétaire Général, rappelle les points essentiels évoqués lors de notre AG du 21 mai 2015 (documents distribués à l'accueil). Il tient particulièrement à saluer Christiane WERNERT, Secrétaire d'agéa-USAGA, qui vient de prendre sa retraite professionnelle, et qui a été particulièrement attentive et serviable pour notre Amicale.

Le **Président WEIBEL** nous communique les nouvelles adhésions : Guy SIZAROLS, Olivier BOIDEVEZI, Bernard MUTTERER.

Sont démissionnaires en raison de leur âge : Mme Marie-Rose SCHWOERER, René ROTH, Mme et M. PFEIFFER et Jean-Claude BEHRA.

Rapport financier : Malgré l'augmentation des recettes, nous constatons un déficit de 601.00 € dû aux frais engagés pour la formation SIGAR. Les Contrôleurs des comptes, Jean Claude BAUR et Gilbert GINTZ, nous permettent d'approuver

ce bilan et se trouvent reconduits dans leurs fonctions pour le prochain exercice.

Rapport moral du Président : La petitesse de notre région n'exclut pas notre dynamisme, agréablement reflété par notre nombre aujourd'hui dans cette salle. Si nous n'avons enregistré que 3 nouveaux retraités, 7 nouveaux « prospects » passés par la cellule info retraite d'agéa, nous rejoindront bientôt.

Nous sommes au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 131 membres à jour de cotisations, cela après des départs divers en dix ans (décès, démissions, maisons de retraite, en moyenne 13 par an). Nos deux réunions annuelles nous permettent de régler nos différentes instances.

Cependant, il apparaît indispensable d'augmenter notre cotisation à 40 € pour les membres en maintenant à 25 € pour les veuves et veufs. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Notre Président nous informe l'arrivée à terme de ce qu'il arrive au terme de son troisième mandat, et, qu'après consultation du Comité, il a été décidé de son maintien jusqu'en 2017, date à laquelle la candidature de Michel JENNY sera effective. 2017 indépendamment de la passation de pouvoir, sera une grande année puisque nous célébrerons les 50 années d'existence de l'UNAAGAR, notamment au Congrès de NANTES qui se tiendra du 15 au 20 mai 2017.

Notre Président est chaleureusement applaudi.

**Intervention de Christine WEIBEL** : Le voyage en Norvège en juin 2015 ainsi que la sortie d'une journée vers le musée Lalique et l'usine SMART ont été grandement appréciés.

Cette année, nous partons vers le Périgord et, après un détour par Toulouse et Albi, nous reviendrons en Alsace sans oublier une étape à Beaune.

Christine prévoit également d'organiser une journée à Kirwiller au ROYAL PALACE pour le spectacle de matinée avec repas gastronomique et ramassage en car depuis Mulhouse, en principe 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre.

Enfin, 2017 nous verra, peut-être au Portugal ou en croisière sur un fleuve (et Christine conclut sur cette phrase « ajoutons de la vie aux années et non des années à la vie »).

**Intervention Emmanuel REINHEIMER** : Le Président d'agéa-USAGA nous fait part des grandes turbulences dans lesquelles se trouvent nos confrères actifs. A cela diverses raisons :

- Essentiellement, la loi HAMON déstabilise le marché du particulier et ce sont des clients complets qui accentuent par leur départ une baisse du marché, laquelle baisse est accentuée lors des reprises par le réseau des AGA.

- Le marché de l'entreprise est également baissier, les sociétés oubliant les traités de réassurance.

- Au-delà de ces perspectives pessimistes, l'accent est mis sur les exigences tant en matière de présence que de formation pour les agents d'assurances et leurs collaborateurs.

- Les nouvelles règles d'intermédiation font que la Chambre Professionnelle ne peut plus prendre en charge la gestion du dossier « Garantie obsèques ». Toute transmission de documents doit se faire au Groupe HENNER, 40 boulevard du Général Leclerc, CS20058, 92527 NEUILLY SUR SEINE CEDEX – Tel 01 55 62 53 19 – mail : garantie.obsèques@henner.fr - Référence du contrat : agéa-USAGA – GOA393  
- CAVAMAC : contrairement aux échos d'une certaine presse, « CAVAMAC est une caisse saine ». Emmanuel REINHEIMER nous a fait partager son enthousiasmante énergie.

toute information utile et résolution de problèmes autour de dossiers particuliers.

## **Intervention de Madame HOLTERBACH :**

« Pour rester en forme et bien vivre notre retraite » tel est le programme dans lequel se sont engagées les caisses de retraites sous les sigles « Atout âge Alsace » et « pour bien vieillir ».

Madame HOLTERBACH nous a fait un très brillant exposé sur « la mémoire en avançant en âge ». Nous avons ainsi cheminé sur les définitions de la mémoire, les différents types de mémoire, les fonctionnements de la mémoire et bien évidemment le rôle essentiel du cerveau.

Cette conférence interactive avec la salle nous a sensibilisés aux manières d'enregistrer, de stocker, de restituer les informations en fonction des événements ou des nécessités auxquelles nous devons faire face, d'où l'indispensable, sinon vitale, nécessité de faire travailler la mémoire.

Avec beaucoup d'humour Madame HOLTERBACH nous a interpellés au travers de divers exercices qui ont étonné et réjoui notre assemblée. Nous avons regretté de devoir mettre fin à cette très intéressante intervention.

Nous n'avons pas oublié que s'approchait l'heure des festivités de table et c'est pourquoi le Président WEIBEL nous a conviés à poursuivre notre assemblée en salle à manger.

Christine WEIBEL, secondée par Bernadette SECKLER et Christiane KLEIN, nous a fait terminer cette journée dans une bien joyeuse ambiance avec la traditionnelle tombola.

Maurice Peinchina  
Secrétaire Général

## **Intervention de Monsieur TSCHAEN**

Monsieur Sébastien TSCHAEN nous a rappelé les points essentiels d'articulation de la RAM, premier organisme conventionné du RSI. Il s'est instauré un débat très riche en questions et en réponses avec l'assemblée, Monsieur TSCHAEN restant à la disposition des confrères pour





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2016 À LODEVE

Nous avons rendez-vous pour notre Assemblée Générale élective à LODEVE.

Voulant innover, nous avons commencé par une visite guidée de la ville.

Tout d'abord la cathédrale Saint-Fulcran de Lodève, bâtiment typique du gothique méridional. LODEVE ville antique d'origine celte, se situe un peu à l'écart de la côte méditerranéenne. L'édifice gothique est commencé par l'abside entre 1265 et 1270. La deuxième phase durant la décennie 1270 comprend le chœur à nef unique et la chapelle du Sacré-Cœur (anciennement Saint-André) qui longe le mur nord du chœur.



Dans la troisième phase de construction, vers la fin des années 1270 et le début des années 1280, on construit les deux travées orientales du bas-côté nord avec la chapelle adjacente (Saint-Fulcran) et le portail avec son porche. Le chœur est voûté et fermé provisoirement pour pouvoir servir au culte.



Dans une quatrième phase, vers 1295/1300, on termine le bas-côté nord avec sa chapelle Saint-Roch (anc. Saint-Martin) et commence le bas-côté sud avec les chapelles Notre-Dame et Saint-Michel. Au-dessus de cette dernière on érige un clocher de plus de 57 m de hauteur, qui sera terminé vers 1320. Il sert également de tour de guet. Ce n'est qu'entre 1413 et 1430 que la façade fut terminée, fortifiée avec un chemin de ronde et des échauguettes et que la nef principale sera voûtée. Vers la fin du XVe siècle la chapelle Saint-Fulcran fut agrandie et un baptistère fut ajouté au sud-ouest.

Ensuite, nous nous dirigeons vers le monument aux morts qui est constitué d'un groupe de quatre femmes et deux enfants devant un gisant, symbolisant la douleur après la perte d'un père lors de la première Guerre Mondiale qui se déroula de 1914 à 1918. Il a été réalisé par Paul DARDE artiste local. Commencé en 1919, il a été inauguré en 1930. Puis nous nous rendons vers 11h 30 à l'hôtel de la Paix pour notre Assemblée Générale élective.

Nous avons reçu nos amis Thierry CLERC Président d'agée LANGUEDOC – ROUSSILLON et Louis BOURRIER président MAG3 seniors pour la Région.

Après les rapports moral et financier, il fut décidé d'arrêter de thésauriser et donc de participer financièrement plus largement lors de nos événements.

La cotisation n'a pas été augmentée depuis 2010, la gestion est saine, donc la cotisation reste identique.

Il y eût un appel à candidature, sauf pour le poste de trésorier, mais aucun candidat. Je peux donc remercier notre ami Patrick DELPUECH de nous avoir rejoint en tant que trésorier.

Nous avons demandé à Alain VAYSSETTES de faire un point sur SIGAR.FR puis sur le WEBLOG.

Nous reviendrons sur cela dans une prochaine intervention, La parole est donnée ensuite à nos invités.

Louis nous a fait un point rapide sur MAG 3 seniors en Région. Rien de bien particulier.

Thierry CLERC a été beaucoup plus volubile, nous expliquant ce que va être le métier d'agent général dans les années à venir. Toutes les modifications fiscales, de gestion, de formation, d'implication dans les tissus locaux et les relations avec les compagnies mandantes. De belles bagarres en perspectives pour nos amis d'agée et, surtout, s'il y a fusion avec Midi Pyrénées, comme grande région administrative, quels sont les points communs entre le Gard rhodanien et les Hautes Pyrénées ?

Après ce passage en revue très détaillé et apprécié de tous, nous sommes passés à table.

Dès la fin du repas, nous avons continué notre journée LODEVOISE par la visite du prieuré saint Michel de Grandmont : ancien monastère de l'Ordre de Grandmont qui se trouve sur le territoire de la commune de Saint-Privat.

Il est situé dans un lieu isolé, à 440 mètres d'altitude, dans une forêt de chênes. Ce prieuré est un des mieux préservés des monastères de l'Ordre de Grandmont, ordre religieux fondé vers 1076 dans la région de Limoges par l'ermite Étienne de Muret (v.1050-1124), fils du comte Étienne II de Thiers. Le prieuré Saint-Michel fut fondé en 1259 par Guillaume de Cazouls, évêque de Lodève de 1241 à 1259.



Le chevet en cul-de-four est percé par trois fenêtres qui constituent le seul éclairage de l'édifice. Le bâtiment ne comporte aucune décoration.

Le cloître qui jouxte le côté sud de l'église, date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a conservé ses quatre galeries soutenues par des colonnettes doubles. La galerie ouest ouvre sur la cuisine, la galerie est sur la salle du chapitre. Les salles de l'étage, qui constituaient le dortoir des moines, ont été remaniées à l'époque moderne.

Dans le parc de 30 hectares, près du monastère des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, sont répartis des monuments datant de la fin du Néolithique au Moyen Age. Le long d'un sentier botanique, plusieurs dolmens sont groupés d'une manière mystérieuse. Des mégalithes rituels, datés du II<sup>e</sup> millénaire avant J-C, et des sarcophages wisigothiques sont également à admirer dans ce lieu prestigieux qui bénéficie d'une vue panoramique exceptionnelle et abrite des animaux (une harde de 25 cerfs et daims).

Après cette visite, nous nous sommes tous retrouvés pour la traditionnelle photo et le verre de l'amitié, nous donnant rendez-vous pour la prochaine sortie les 8 et 9 septembre 2016 autour d'un aligot.

Après la dissolution de l'Ordre en 1772, le prieuré Saint-Michel fut rattaché à l'évêché de Lodève, mais deux moines continuèrent à y vivre jusqu'à leur mort en 1785. L'église construite au XII<sup>e</sup> siècle est à nef unique voûtée en berceau.





## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2016 À BORDEAUX



Régulièrement convoqués les adhérents d'AGRA se sont réunis dans les salons de l'Automobile Club du Sud-Ouest place des Quinconces à Bordeaux (Gironde).

À 10h00, le président Pierre FABRE déclare la séance ouverte. Après avoir accueilli les participants, dont notre président d'honneur Alain ROBOREL de CLIMENS, il leur demande de se lever pour respecter une minute de silence à la mémoire de nos collègues disparus, et plus particulièrement depuis notre dernière assemblée générale de juin 2015, Marcel PERMANE qui fut notre dévoué trésorier pendant plusieurs années, Patrick POURQUEY, ancien administrateur et président de la Gironde, Widman FAUX, Pierre FOURNIÉ, Colette de PEYRUSSE, Marie-Louise QUERILLAC-GAJAC, Claude DUVIAU, Louis MANHAVIALE et Jean-Pierre REYNAUD.

Sur l'invitation, il est prévu que se déroule l'Assemblée Générale Ordinaire puis l'Assemblée Générale Extraordinaire. Pour des raisons d'organisation, Pierre Fabre demande aux 24 adhérents présents s'ils sont d'accord pour tenir d'abord l'Assemblée Extraordinaire puis l'Assemblée Ordinaire. Accord est unanimement donné pour cette inversion par vote à main levée.

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

#### 1. Vote des nouveaux Statuts de notre Amicale

Claude LAROCHE expose le but d'harmonisation de nos statuts actuels avec ceux de l'Unaagar :

- Limite d'âge à 75 ans au jour de l'élection pour le Président,
- Limite d'âge à 77 ans au jour de l'élection pour les Administrateurs et autres élus,
- Création des postes de Syndic, Vérificateurs aux comptes titulaire et suppléant.

- Gestion de la fusion et de la dissolution avec désignation d'un liquidateur le cas échéant.

Le projet de Statuts ayant été joint à la convocation, l'assemblée décide unanimement de dispenser le Président d'en refaire la lecture par vote à main levée.

André JARRY soumet deux demandes d'amendement des statuts :

1. Supprimer les limites d'âge à 75 ans et 77 ans. Proposition refusée à la majorité par vote à main levée
2. Limiter le nombre de pouvoirs détenus par un adhérent à 5 lors des Assemblées. Proposition acceptée à la majorité des voix par vote à main levée. Les Statuts ainsi amendés sont adoptés à la majorité des voix par vote à main levée.

Les nouveaux Statuts prennent effet aujourd'hui ainsi que le Règlement Intérieur adopté par le Conseil d'Administration en séance du 02 mars 2016.

#### 2. Élections d'un Syndic et de deux Vérificateurs aux Comptes

Les Statuts ayant été adoptés, le Président présente les candidatures reçues :

Au poste de Syndic : Gérald DAVID,

Au poste de Vérificateur aux comptes titulaire : Jean-Louis MASSOULES,

Au poste de Vérificateur aux comptes suppléant : Didier MAUMONT.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité par vote à main levée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée clôturée à 10h45.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

#### 1. Rapport d'activités

Le Président Pierre FABRE ayant déclaré l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte, il présente le Rapport d'Activité de notre Amicale au cours de l'exercice écoulé. Outre les réunions de Conseil d'Administration, vos Administrateurs ont participé aux réunions de la Commission Sociale et aux stages sur le départ en Retraite de nos collègues actifs. Agra a aussi été représentée aux réunions régionales des Amicales de Compagnie, Réussir Seniors, Mag3 Seniors, etc. Invité par la Chambre d'Aquitaine, votre président a pu participer à l'Assemblée de la Région.

#### 2. Rapport Financier

Jean-Claude RABECHULT, trésorier adjoint, présente l'exercice 2015. 176 cotisations ont été encaissées pour 5780 €, laissant un résultat net positif de 136,00 €.

Grâce aux efforts de tous, afin de réduire les frais de déplacements, les réunions ont été organisées chez les Administrateurs, ce qui a permis de limiter les dépenses à 3642 € malgré la participation au Congrès UNAAGAR.

parole pour présenter le début de l'année. À ce jour, 143 cotisations pour 4420 € ont été encaissées. Les dépenses, réduites en début d'année, font que la trésorerie actuelle cumulée s'élève à 9730 €.



Le solde des comptes au 31 décembre 2015 était de 7564 €, soit deux années de cotisations. Cela permet de faire face à des soucis imprévus tel que le remplacement d'un ordinateur, ou de continuer d'envoyer un représentant au Congrès de l'Unaagar.

Les adhérents approuvent le rapport financier et donnent quitus de sa gestion à Jean-Claude RABEAULT pour l'exercice 2015.

Françoise TALLON, trésorière, qui a repris la gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec l'encaissement des cotisations, prend la

La cotisation est actuellement de 35 € et passera à 36 € en 2017.

L'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 11h30.

La parole est donnée à Françoise TALLON pour un exposé sur la loi Alur 2014 régissant les rapports entre propriétaires et locataires. Notre invité, collègue et ami Raymond BOURBOULOUX, Président de la Région Limousin, s'exprime sur CAVAMAC et PRAGA.

Après un excellent déjeuner servi au restaurant de l'ACSO, les participants se sont quittés en début d'après-midi.



## DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

Général Foy Investissement

14 rue Petite Sensive / BP 62312 - 44323 NANTES cedex 3

02 51 12 79 00

POUR VIVRE OU INVESTIR  
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT NEUF

CONJUGUEZ CONFORT  
ET CADRE DE VIE



## Champagne-Ardenne



### JOURNÉE TOURISTIQUE CHAMPAGNE-ARDENNE LE 19 MAI



Organisée par François JENNEPIN et Daniel LAMORLETTE, notre journée touristique se déroule cette année dans les Ardennes et rassemble 38 participants qui se retrouvent pour le café d'accueil au restaurant La table de SANDORINE à RETHEL, pays du boudin Blanc...

La pluie hélas est également au rendez-vous mais nous faisons le pari du retour du ciel bleu et du soleil pour l'après midi...

10 heures, le car nous attend, direction SIGNY-L'ABBAYE pour une première visite : le château de Montaubois.

Construit en 1793 avec les pierres, le pavage, les bois et poutres provenant du démantèlement et de la vente des matériaux de l'abbaye de SIGNY, ce château situé au milieu de la forêt Ardennaise nous retrace 15 siècles d'histoire allant de l'abbaye, où fût, dit-on catéchisé CLOVIS, aux plus contemporains occupants : les Barons SEILLIERES...

Le général PATTON y séjourna également lors de la 2ème guerre mondiale.

Les propriétaires actuels en véritables passionnés nous font découvrir toutes les étapes de la restauration de ce château pratiquement en ruine lors de son acquisition.

Aujourd'hui ouvert au public il dispose de salles pour séminaires, mariages, chambres d'hôtes et diverses manifestations.

Il est bientôt midi, direction l'Auberge du Village où le Président PARADIS nous accueille pour sabler le champagne offert par l'Amicale puis la petite troupe se dirige vers le restaurant pour un excellent déjeuner particulièrement apprécié.

14h45, le temps passe vite, en route pour JUNIVILLE et la visite du musée VERLAINE.



Arthur Rimbaud

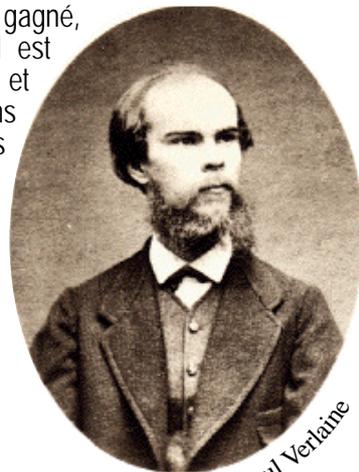
Accueillis par le conférencier maître des lieux et devant une assistance très studieuse, ce dernier nous fait revivre la vie mouvementée et tumultueuse de Paul VERLAINE et de son «ami» Arthur RIMBAUD. Nous terminons par la visite de l'auberge-musée qui nous entraîne à travers toute l'histoire de la poésie et de son auteur.

Pari gagné, le soleil est de retour et nous reprenons

la route après une journée bien remplie et la promesse de se revoir en octobre prochain pour notre Assemblée Générale.

Encore un grand merci aux organisateurs.

Bernard LAUVAUX  
Secrétaire



Paul Verlaine



## ASSEMBLEE GENERALE DE MAG3 SENIORS À PARIS



Président Charles CAILLAUD

Les adhérents de l'Amicale des anciens agents d'Allianz, MAG3 SENIORS, se sont réunis en Assemblée Générale dans les salons du Cercle des Armées, place Saint Augustin à Paris le 10 mars 2016. Après l'accueil par le Président Charles CAILLAUD, une minute de silence est respectée à la mémoire des collègues disparus. Charles a commenté l'activité de l'année écoulée remerciant à cette occasion tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche. Sont venus ensuite : le rapport d'activité présenté par Mireille GRUYER, Secrétaire, le rapport financier présenté par Michelle GUY, trésorière, le rapport des Contrôleurs des comptes présenté

par Gérard DELACROIX, suivi d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui a adopté les mises à jour des Statuts, comportant notamment la constitution du Conseil National regroupant les Présidents des Régions et le Conseil d'Administration.

Monsieur Stéphane RINGOT, directeur de la Gestion du Réseau, a fait un exposé de la situation de nos collègues actifs et des axes de développement d'Allianz. Georges BELAT, président de l'Unaagar, a présenté les enjeux des prochaines élections des administrateurs de Cavamac et des nominations à Praga. Il a renouvelé son engagement à défendre le pouvoir d'achat des agents retraités d'aujourd'hui mais aussi de demain. Bruno SOURY, président-adjoint de Mag3, a tenu à venir participer à cette réunion des anciens, et à dire combien était importante la signature de la charte tripartite entre Allianz, Mag3 et Mag3 Seniors relative à l'aide bénévole que peuvent apporter les retraités.



Bruno SOURY



Stéphane RINGOT

Après ces interventions très appréciées, les participants se sont retrouvés autour d'un excellent repas servi au Cercle des Armées. L'après-midi a été consacré à une visite guidée du Musée de l'Homme. Après un dîner rapide au restaurant Mian Fan, face au Théâtre Mogador, la soirée s'est achevée en assistant à la magnifique comédie musicale CATS.

Cette année encore, tous les participants remercient Michel et Chantal MOULETTE qui ont organisé l'ensemble de cette manifestation avec la compétence et le brio habituel à la plus grande satisfaction de tous.

Didier Cousin

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNAAGAR DU 30 ET 31 MARS 2016 A L'HOTEL PROVINCES OPERA, PARIS

### Mardi 30 mars

Le Président Georges BELAT ouvre l'Assemblée Générale qui se déroulera sur 2 jours.

Les problèmes de grèves de transports nous obligent à concentrer nos activités pour terminer les travaux demain à 13 H et permettre à chacun de repartir plus facilement.

Ronan ROMIEUX est coopté, à l'unanimité comme nouveau membre du Conseil d'Administration en remplacement de Roland MARCA, démissionnaire.



#### CAVAMAC

(rapporteur : Christian Brette)

Hier, l'UNAAGAR avait une représentation de seulement 12.50% au conseil d'administration.

En septembre, il y aura de nouvelles élections, organisées selon les nouveaux

statuts et notre représentativité passera à 20% avec 8 élus (4 titulaires et 4 suppléants).

Christian BRETTE exprime :

Ses regrets :

Les compétences n'ont pas suffisamment été sollicitées,

Un manque de contacts avec les élus,

Les élus n'ont pas eu suffisamment la possibilité d'exercer leur pouvoir,

Ses vœux :

Qu'il y ait une meilleure compréhension mutuelle,

Mieux travailler avec le site de CAVAMAC,

La CAVAMAC a le taux de rendement le plus faible des professions libérales, qui s'explique par le fait qu'il y a plus de retraités que d'actifs.



#### PRAGA

(rapporteur Régine Alméras)

PRAGA 100 :

Le rapport S/C 2014 des retraités est descendu à 1.18 (inférieur à la limite fixée à 1.20)

Une baisse de cotisations sur 6 ans, justifiée par l'utilisation partielle des réserves de l'association, est programmée.

Le taux d'appel de cotisations 2016/2017 est de 82,50 %. Soit pour les retraités un rabais de 22% ;

PRAGA 200/300 :

Nos contrats sont « responsables » avec une légère baisse de garanties sur PRAGA 300.

Représentativité :

Malgré l'opposition du Président de CAVAMAC, on se dirige (avec l'appui d'agéa et du Président de PRAGA) vers une meilleure représentation de l'UNAAGAR au Conseil d'Administration de PRAGA : 16 représentants d'agéa, 8 représentants de CAVAMAC, 6 représentants de l'UNAAGAR. Nous espérons que ces chiffres seront validés par l'Assemblée Générale Extraordinaire de PRAGA le 18/05/2106.



#### DEVELOPPEMENT des EFFECTIFS

(rapporteur Pierre EPINEUSE) :

Les sujets sont récurrents et permanents, nous travaillons sur :

1- l'obtention de listes de départ en retraite, auprès d'agéa, (dossier toujours en cours). Certaines Amicales obtiennent des informations par les Régions agéa et dans les Syndicats de Compagnie, ou directement auprès des Compagnies. Nous avons besoin d'échanger nos pratiques dans ce domaine.

2- le suivi des stages agéa « préparation au départ en retraite » : L'amélioration et la simplification des outils sont à l'étude.

3- l'enregistrement des nouveaux adhérents : la copie de chaque lettre d'accueil est désormais dans « sigar.fr », le courriel du secrétariat indique son envoi.

4- le renouvellement des adhésions BUA les années suivantes : chaque Amicale reçoit la liste de ses BUA afin d'intervenir auprès des adhérents qui n'ont pas payé la cotisation de l'année suivante.

Ces travaux n'ont qu'un seul objectif : « maintenir et augmenter les effectifs de nos Amicales ».

Georges BELAT accueille Patrick EVRARD, nouveau Président d'agéa.



Ce-dernier présente, pour commencer son intervention, les principaux buts de la Fédération et l'historique de celle-ci :

- Accueil des nouveaux Agents Généraux entrant dans la profession (450/an),
- Définir et mettre en œuvre la politique générale d'agéa,
- Réfléchir sur l'avenir des métiers des Agents Généraux.

La réalité économique au cours des trente dernières années et l'actualité :

- 1985/1990 : distribution de l'assurance par les banques, vente directe, etc....
- 1996 : accords conventionnels entre les fédérations d'agents et de compagnies suivis d'accords contractuels dans chaque compagnie avec le syndicat des agents, qui entraînent souvent une baisse des commissions.
- Le métier se professionnalise entre 1996 & 2014 et gagne en compétence.
- 2016 :
- L'ANI entraîne la perte d'une part importante du marché « SANTÉ ».
- La profession engage une grande réflexion sur la digitalisation.
- Certaines sociétés envisagent entre 7 et 10% de commission en auto sur des contrats simples proposés via internet (au lieu de 14 à 16% actuellement)
- En Europe, le statut des agents généraux français est envié.
- Pourquoi notre système est-il le meilleur ?
- Entre 1996 et 2015, les AGA maintiennent leur part de marché (IARD) alors qu'il y a 10 fois plus d'intervenants !
- Tous les syndicats de Sté essaient de faire de nouvelles propositions.

- Solution : réfléchir ensemble aux évolutions du métier.

Pour PRAGA, c'est agéa qui décidera :

Patrick Evrard déclare : il y aura 30 administrateurs au Conseil d'Administration de PRAGA dont 6 UNAAGAR, sinon il n'y aura pas d'accord.

Le Président d'agéa a bien compris notre position définitive sur notre représentativité et prendra très officiellement position en faveur de la proposition du Président de PRAGA selon notre demande.

## Mercredi 31 mars

9 H : Ouverture de notre assemblée Générale par le Président Georges BELAT.

Après la signature de la feuille de présence, il souhaite la bienvenue aux participants qui, malgré les perturbations, ont réussi à venir jusqu'à Paris.

Interventions de :

Martine HERVE qui a repris, avec courage et temporairement, la Présidence de la région Anjou-Maine assumée précédemment par son regretté mari, notre Ami Marcel.

André MIGEO, adhérent de la Région Champagne Ardenne et ancien Président d'agéa nous livre quelques anecdotes plaisantes sur ses nombreuses activités passées.

Gérard LEBÈGUE, nouveau Président de l'Amicale AUVERGNE, mais aussi ancien Président-Adjoint d'agéa et ancien Président du BIPAR (Europe), nous confirme qu'il continue à agir au service de la profession.

Jean LAISSUS, ancien Président de l'UNAAGAR et actuel membre honoraire, revient sur quelques grandes actions menées par lui et son équipe. Jean est ravi de se retrouver au cœur de cette Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général, Pierre VAUSSARD présente son rapport d'activités.



Jean LAISSUS



Gérard LEBÈGUE



André MIGEO

Le Trésorier Général, Daniel SAUVAGE, présente le détail des comptes 2015 dont le résultat reste excédentaire malgré le coût du changement de système informatique.

Il nous précise que l'année 2016 devrait être à l'équilibre, sauf imprévu.

Michel GARREAU, Contrôleur des comptes, rapporte la mission effectuée par lui-même et Gabriel Gonin. Il confirme la régularité de la gestion comptable.

Les rapports d'activité et financier sont votés à l'unanimité par les Présents.

Le Président Georges BELAT, présente son rapport moral . Il soumet à l'assemblée le maintien des cotisations 2017 au même niveau que celles de 2016. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Puis le Président évoque la tenue de la prochaine Assemblée électorale qui aura lieu le 17 mai 2017 et sera suivi du Congrès du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'UNAAGAR, les 18 et 19 mai à Nantes. Du fait de la valeur symbolique de l'événement, il compte sur une participation importante des Amicales et de leurs adhérents.

**COMMUNICATION** (rapporteur Pierre EPINEUSE)

La préoccupation actuelle concerne le site web de l'UNAAGAR :

Après une période d' « hibernation », une mise à jour a été effectuée.

Sont à l'ordre du jour :

- une meilleure présentation plus agréable et plus conviviale.
- un fonctionnement plus simple des mises à jour.

Mais auparavant il faut répondre aux questions suivantes :  
Que voulons nous trouver sur le site ?

- a) - pour les personnes extérieures qui le visitent,
- b) - pour les adhérents des Amicales,
- c) - pour les responsables des Amicales et de l'UNAAGAR.

Combien de visites sur le site ?

**INFORMATIQUE** : (rapporteur Christian COEURÉ)

Christian COEURE, responsable de la Commission, fait un point sur le ressenti de l'utilisation du nouveau système : après quelques problèmes techniques de début, les utilisateurs sont globalement satisfaits de sigar.fr.

Afin de former les futurs utilisateurs et d'améliorer les connaissances de certains gestionnaires, il prévoit 3 dates de stages qui se dérouleront à Paris.

Un long débat s'établit entre la Commission Informatique et les participants à l'Assemblée afin de prédéterminer les besoins de formation, de convenir des dates de stage et d'inscrire les volontaires.

Notre Assemblée Générale 2016 est maintenant terminée, le Président Georges BELAT remercie tous les participants et les invite à un déjeuner dans l'hôtel avant de nous séparer.





## LE MARCHÉ UNIQUE DE L'ASSURANCE EST BIENTÔT LÀ !

*Le 1<sup>er</sup> juillet 1994, l'Union européenne décidait de créer un marché unique de l'assurance. Il aura fallu 21 ans pour que cette volonté devienne réalité. Elle le sera au début de l'année 2018 par l'harmonisation des règles de protection des consommateurs et l'ouverture réelle aux activités transfrontalières.*

L'objectif de la commission européenne est atteint. La réforme de la distribution des produits financiers et d'assurance est actée. Elle vise à renforcer la protection des consommateurs, réduire les conflits d'intérêt, rehausser le professionnalisme requis pour présenter des opérations d'assurance et améliorer les règles concurrentielles tout en stimulant les activités transfrontalières. L'objectif était ambitieux. Il a suscité de nombreuses réserves, parfois de franches oppositions, mais les deux directives (IMD2 et IDD) \*, étroitement liées, sont assez équilibrées. L'adoption d'un corps de règles pour la distribution des produits d'investissements financiers et d'assurance constitue un pas décisif.

En effet, ce sont les actions de tous les distributeurs qui sont désormais encadrées et pas seulement celles des intermédiaires comme dans DIA1\*\*. A l'échelle européenne, cela étend la protection des consommateurs de 50% en assurance vie à près de 100% et, en assurance non-vie, de 60% à près de 90%. Toutes les formes de vente de produits d'assurance effectuées par des personnes physiques ou morales moyennant rémunération sont concernées : les intermédiaires et leurs collaborateurs, les salariés des compagnies, des mutuelles et des banques, les comparateurs, etc. La seule exception concerne les produits d'assurance accessoires à un bien ou un service et dont la prime annuelle est inférieure à 600€. Le balayage est très large et ne devrait laisser dans l'ombre que peu de contrats !

La **professionnalisation des fonctions de distribution** est renforcée. Les conditions de compétence et de formation initiale sont rehaussées et, désormais, la formation continue devient obligatoire.

Le **devoir de conseil est le cœur de la réforme**. Il vise à créer un lien particulier, et donc une responsabilité, entre le distributeur et son client. Le conseil est une recommandation personnelle, distincte de l'acte commercial. Il doit respecter un certain formalisme afin de justifier de la bonne adéquation entre la solution proposée et les besoins préalablement cernés par la phase d'analyse. La formalisation du conseil devient obligatoire.

Pour les intermédiaires et particulièrement les agents généraux qui mettent en avant, de manière claire ou implicite, leur capacité à donner du conseil, c'est une reconnaissance majeure. Ils ne seront plus dans l'affirmation pro domo, désormais, leur métier a une réalité et une importance consacrée par les textes. Toutefois, ils ne seront pas les seuls puisque tous les distributeurs seront astreints à la même obligation. Il faudra qu'ils adoptent une formalisation rigoureuse. De facto, nous allons vers une forme de professionnalisation du conseil en quelque sorte : analyse de la situation du client, compréhension de ses besoins, formulation de propositions et justification de celles-ci. Ce conseil devra être assorti d'une explicitation des bases sur lesquelles il est établi. Par exemple, ceux qui revendiquent de donner un conseil indépendant devront justifier d'avoir fondé leur avis sur la comparaison d'un nombre suffisant de contrats du marché.

La **prévention des conflits d'intérêts** devient un dispositif majeur. Elle renforce la réalité du conseil et sa crédibilité. Il faut donc bannir tout ce qui est de nature à amoindrir l'objectivité de l'offre ou tout ce qui conduirait à ne pas agir honnêtement, de manière équitable et professionnelle pour servir au mieux les intérêts des clients. Ainsi, les obligations de transparence, déjà présentes dans DIA1, sont confirmées et étendues. En premier lieu, la transparence statutaire qui oblige à indiquer de manière précise le statut de l'intervenant, ses liens juridiques, contractuels ou informels, économiques, voire capitalistiques avec les assureurs. Ensuite, la nature de la prestation et la manière dont le conseil sera rendu : indépendant ou dépendant de contraintes statutaires ou d'engagements, etc. De même, la transparence s'étend au produit ou au service proposé. Sur ce plan, les informations seront données sous une forme qui favorise les comparaisons, et dans un langage clair et accessible ! Enfin, la transparence de la rémunération devient une obligation formelle et totale pour les produits d'investissements assuranciers. Pour les autres produits, seules la nature et l'origine de la rémunération sont obligatoires. Les systèmes de rémunération doivent éviter tout conflit entre les intérêts des distributeurs et ceux des clients. En fait, ils doivent être neutres. C'est-à-dire qu'ils ne

doivent pas être liés à des objectifs de telle manière que le distributeur pourrait être tenté de privilégier son intérêt plutôt que celui du client.

Une nouvelle disposition est apparue : la gouvernance des produits. Elle impose à ceux qui fabriquent un produit d'assurance, une procédure de validation de chaque produit aux besoins de la cible de clients à laquelle il est destiné. Il s'agit d'un processus formel d'adéquation qui devra être d'ailleurs renouvelé régulièrement. Nous retrouvons là le souci du législateur de s'assurer que les produits proposés correspondent à de réels besoins de marché et pas seulement à des objectifs de chiffre d'affaires des assureurs. Au passage, ce texte glisse de la réglementation de la distribution vers celle des produits !

C'est une réelle et profonde révolution des pratiques commerciales des distributeurs de produits financiers et d'assurance qui s'annonce.



Henri DEBRUYNE, Président du MEDI

\*IDD : Insurance Distribution Directive en Français : Directive sur la distribution de l'assurance

\*MIFID 2 : Directive sur les marchés d'instruments financiers

\*\*DIA 1 Directive sur l'intermédiation d'assurance

## Qu'est-ce que le MEDI ?

Le MEDI est un observatoire de la distribution de l'assurance en Europe. Il a été créé en 2010. Il réalise différents travaux et analyses sur la performance des systèmes de distribution. Son site est accessible sur [www.medi-site.fr](http://www.medi-site.fr)



## CONNAISSEZ-VOUS LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DU CHÂTEAU FORT DE GUÉDELON ?

M. Michel Guyot, actuel propriétaire du château de ST Fargeau dans l'Yonne, en a eu l'idée. Elle lui serait venue de la découverte, à l'intérieur de son château de briques rouges du XV<sup>ème</sup>, d'un château du Moyen Age. Par une association d'idées qui ne nous a pas été dévoilée, il s'est demandé si on pourrait refaire un château fort suivant les techniques de l'époque ?

Se sont alors posé beaucoup de questions, comme par exemple :

- Les techniques de construction,
- Les matériaux,
- Les outils,
- La façon de monter les charges,
- A quelle date et où situer sa construction ?

Par exemple, les meurtrières apparaissent à la fin du XII<sup>ème</sup>

pour faciliter le tir à l'arbalète.

Une étude a montré que dans la forêt de Guédelon, à moins de 15 Kms de St Fargeau et à 50 kms d'Auxerre, on trouvait tout ce qui est nécessaire à une telle construction : pierre, bois, sable terre, eau...

L'idée était de faire un chantier archéologique en s'entourant d'un comité scientifique composé d'historiens de l'art, d'archéologues et de « castéologues » qui suivraient toute la construction.

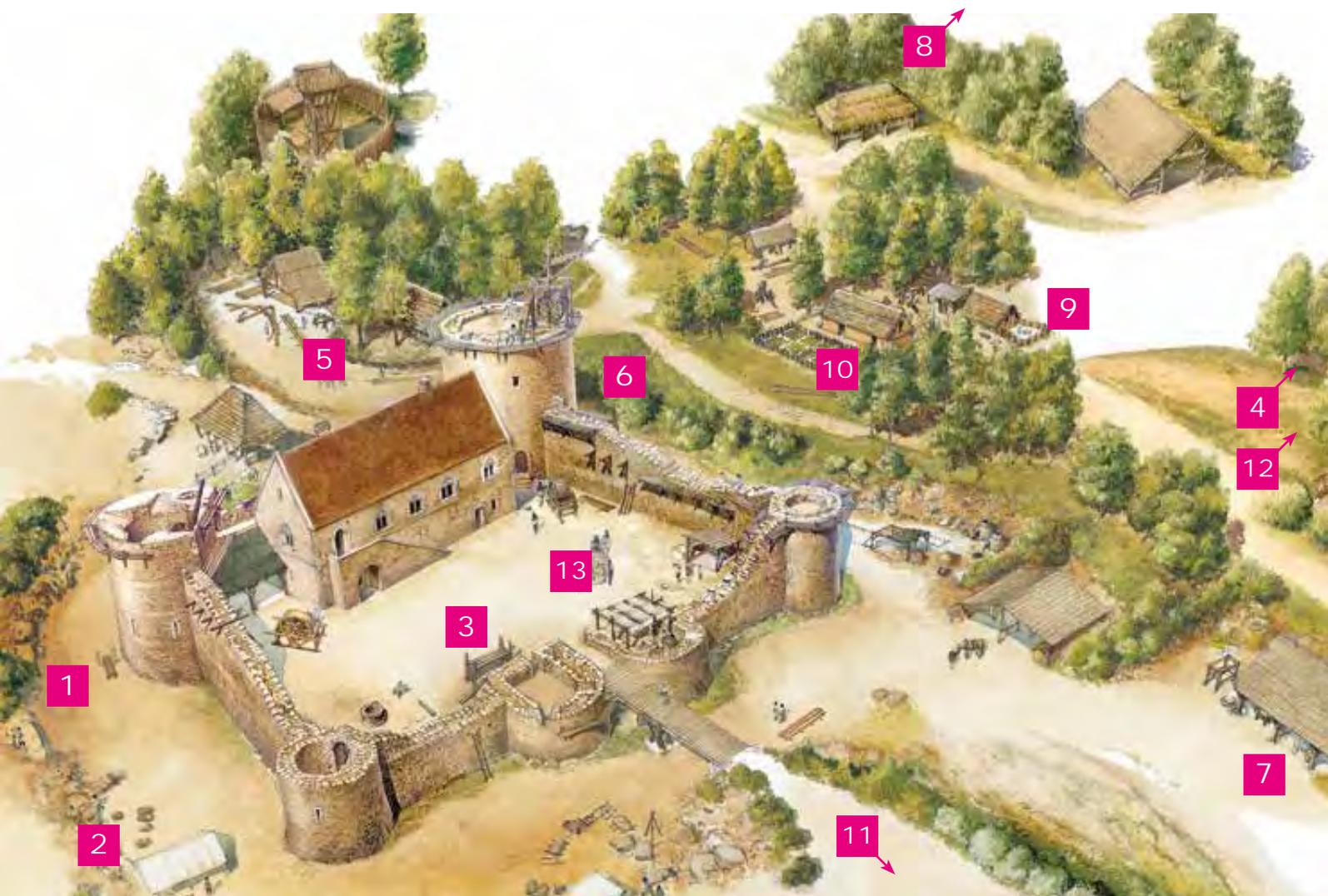
Tout a été aussi pensé pour que le public puisse suivre le chantier, y participer et permettent son autofinancement car, et c'est très important, c'est un chantier privé.

Le permis de construire date de 1997, l'ouverture du chantier au public de 1998 et la durée de la construction, avec 50 ouvriers, était estimée à 25 ans. Sa période historique est fixée au 1<sup>er</sup> tiers du XIII<sup>ème</sup> siècle et il est dit que le seigneur qui le construit est un vassal de la famille de Toucy. C'est un petit château car le châtelain a des moyens modestes et il est qualifié de château-résidence.

Pour plus de clarté, je vous propose de suivre tout simplement le dépliant fourni sur le site :

### LES METIERS

(les numéros renvoient au plan)



# ➤➤➤ Musique, Arts & Culture

## 1/ LES CARRIERS :

Ils travaillent 2 sortes de pierres :

Un grès très dur extrait à proximité immédiate du Château avec une couleur plus ou moins rouille due à la présence de fer. Les pierres les plus dures servent au parement et à tout ce qui nécessite une très grande solidité. Les plus tendres servent au remplissage des murs. Le tonnage nécessaire est estimé à 30.000 tonnes !

Un calcaire très blanc pour les ouvrages comme les fenêtres, les portes ou les nervures de voûtes. Celui-ci provient d'une carrière située à 30 kms.

## 2/ LES TAILLEURS DE PIERRE :

C'est un métier très difficile qui nécessite des connaissances de géométrie. Ils se servent d'un plancher d'épure pour dessiner au sol leurs futures réalisations. Ils ont chacun leur marque de fabrique mais aussi des marques de pose pour les assemblages.

## 3/ LES MAÇONS :

Ils utilisent un mortier à base de chaux, de sable et d'eau. Par sécurité, la chaux n'est pas faite sur place mais la méthode reste artisanale. Pour contrôler leur travail, ils se servent des moyens de l'époque : le fil à plomb, l'archipendule, l'équerre, la pige constituée de cinq tiges articulées, chacune étant l'étalon d'une unité de mesure de : la paume, la palme, l'empan, le pied et la coudée.

## 4/ LES BUCHERONS :

Le chêne abonde autour de Guédelon. Les bucherons équarrirent leurs fûts pour en faire des poutres ou des tavaillons (tuiles en bois) qui recouvrent les toits des ateliers et de l'appentis du château. Ils font aussi de fines planches pour les planchers et les coffrages de voûtes.

## 5/ LES CHARPENTIERS :

Les charpentiers se servent du chêne équarri pour les charpentes et tous les ouvrages en bois. Comme les tailleurs de pierre, ils se servent d'un plancher d'épure. Ils travaillent dans leur atelier et, quand tout a été vérifié, ils démontent leur assemblage pour le remettre en place au château.

## 6/ LES ENGINES DE LEVAGE :

Les cages à écureuil sont les grues du Moyen Âge : des enluminures et des vestiges, retrouvés dans 2 cathédrales, ont permis d'en reconstruire 2. Seules deux concessions ont été faites pour satisfaire aux règles de sécurité d'un chantier actuel: un renfort du système de freinage et une homologation de la résistance des pièces. Avec un seul tambour, elles lèvent environ 300 kg et, avec 2, environ 500.

## 7/ LES FORGERONS :

Ils fabriquent ou réparent tous les outils et il faut savoir qu'un tailleur de pierre peut user, déformer ou casser plusieurs outils par jour ! Comme le fer est rare, leur rôle est primordial.

Ils font aussi toutes les pièces métalliques du château et, par exemple, les 700 clous du pont dormant.

## 8/ LES TUILLIERS :

Les tuiles et les carreaux du sol sont faits sur place dans des cadres en bois. A chaque cuisson, le four peut contenir environ 3.000 tuiles. Le toit du logis a nécessité 25.000 tuiles.

## AUTRES METIERS :

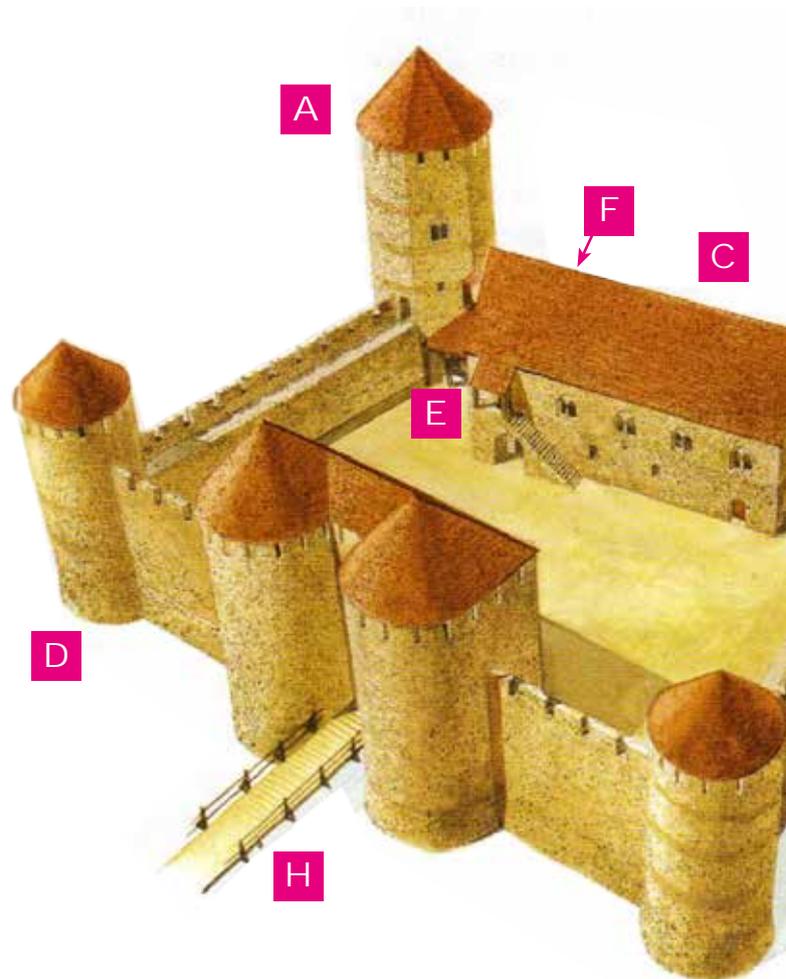
On trouve aussi sur place :

- La maison de la fileuse (N°9 sur le plan),
- La maison des couleurs (10),
- Le cordier (11),
- Les charretières et leurs chevaux (12),
- Les bacs à gâcher (13).

## LE CHÂTEAU

(Les lettres renvoient au plan)

**A/ LA TOUR DE LA CHAPELLE :** 22 m de haut, 9 m de large. Au sous-sol : une réserve d'eau ; au rez-de-chaussée : une salle des gardes ou de tir ; au 1er : la chapelle ; au 2<sup>ème</sup> : un couronnement défensif crénelé, couvert en poivrière.





**B/ LA TOUR MAÎTRESSE** : 28,50 m de haut, 12 m de large. C'est une tour d'habitation mais aussi d'apparat. Comme la tour de la chapelle, elle comporte, au sous-sol : une réserve d'eau, au rez-de-chaussée : une salle des gardes, mais aussi, au 1<sup>er</sup> : la chambre seigneuriale, au 2<sup>ème</sup> : une chambre octogonale, au 3<sup>ème</sup> : le hourd (ouvrage de bois en encorbellement = dépassant la maçonnerie pour une meilleure défense).

**C/ LE LOGIS SEIGNEURIAL** : 24 m de long, 6,80 m de large. Au rez-de-chaussée, il y a la cuisine avec un four à pain, un évier alimenté par l'eau des toitures et un cellier. Un escalier extérieur conduit à la grande salle du 1<sup>er</sup> qui sert de salle de réception et de tribunal.

**D/ LES DEUX TOURS DE FLANQUEMENT** : 18 m de haut. Elles ont 3 étages avec au 3<sup>ème</sup> : un couronnement défensif crénelé, couvert en poivrière.

**E/ L'APPENTIS** : il fait la liaison entre le logis du seigneur et la tour de la chapelle.

**F/ LA POTERNE** : non visible sur le plan, c'est une sortie discrète permettant de s'échapper dans la forêt. Elle étonne par une apparente vulnérabilité mais elle est très astucieuse et très efficace avec un passage étroit et sombre, une archère et une double porte à ouverture inversée.

**G/ LES ESCARPES** : murs d'enceinte de 2.50 m d'épaisseur à la base et 2m en haut, légèrement inclinés.

**H/ LE PONT DORMANT** : c'est un pont fixe en bois. Le château n'a pas de pont-levis car, à cette époque, leur mécanique plus compliquée est réservée aux châteaux royaux et aux villes. Outre les 700 clous forgés, il a nécessité 57 chênes.

**I/ LE PUIITS** : l'eau est nécessaire, elle se trouve à 6 m de profondeur.

Gabriel GONIN



G

B

Le chantier est un vrai chantier de construction et, même si on sent que les ouvriers sont tout disposés à vous répondre, ce qui est très agréable, ils le font sans horaire précis ni sens d'une visite : ils sont là pour travailler en fonction des besoins du chantier.

Des espaces de restauration sont proposés avec un petit air d'époque. Le commerce non plus n'est pas oublié.

C'est une très belle visite, très intéressante aussi bien pour les adultes que pour les enfants.



## Nos peines :

### ALSACE

Fernand FRITSCH 68510 UFFHEIM  
Jacqueline PETTIKOFFER 67260 SARRE

### ANJOU-MAINE

Alice BOUGLE 49150 BAUGE EN ANJOU  
Joseph CESBRON 49120 CHEMILLE  
Maurice FRATER 53200 CHATEAU GONTIER  
Paul GUINEBRETIERE 49300 CHOLET  
Robert GUZEWIEZ 72100 LE MANS

### AQUITAINE

Pierre FOURNIÉ 33730 PRECHAC

### BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Geneviève BRUNEL 21200 BEAUNE  
Cécile COURCENET 39100 DOLE  
Jean DRUHEN 25300 PONTARLIER  
Bernard GRAS 21200 BEAUNE

### BRETAGNE

Emilia DEMEZET 56620 GUISCRIF  
Monique HUET 22600 LOUDEAC

### CHAMPAGNE ARDENNE

Georgette JACQUET 51100 REIMS

### LANGUEDOC

André GOBRON 34070 MARAUSSAN

### LOIRE ATLANTIQUE VENDEE

Paul ARRAGON 44250 SAINT BREVIN LES PINS  
René CARRION 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

### MIDI PYRENEES

Albert GAUSSERAND 11000 CARCASSONNE

### NORD PAS DE CALAIS

Marceau DESRAMONT 62390 AUXI-le CHATEAU  
Louis FAUQUEMBERGUE 59240 DUNKERQUE

### NORMANDIE

Albert DUVAL 50420 TESSY SUR VIRE

### PICARDIE

Alain THOMAS 02120 GUISE

### RHONE ALPES

Michel ANDRE 42000 SAINT ETIENNE  
François CAPIAUX 26110 NYONS  
Georges PIERRON 69400 VILLEFRANCHE  
Yvonne RAPHANEL 01100 TREVOUX

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.



## Calendrier 2<sup>e</sup> semestre 2016

### ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE REGIONS :

#### BOURGOGNE FRANCHE COMTE

6 octobre - L'HOSTELLERIE DE LA TOUR D'AUXOIS à  
SAULIEU(21)

### ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE COMPAGNIES :

#### AZUR

6 octobre - L'ESPACE AZUR-MMA à CHARTRES (28)

#### REUSSIR SENIOR

CONGRES – 15 au 17 septembre  
AG 15 septembre à 14 h en AVIGNON (84)

### SORTIES VOYAGES :

**AZUR** : 4 au 11 septembre : LES ILES GRECQUES (de  
PAROS à SANTORIN)

**MAG3 SENIORS** : 21 au 27 septembre à NAPLES (ITALIE)

**LORRAINE** : 5 au 9 septembre à VIENNE (Autriche)

# Conseil d'Administration UNAAGAR <<<

PRÉSIDENT		PRÉSIDENT Adjoint	
	<b>Georges BELAT</b> (origine AdR PICARDIE) 6 Rue du Bloc 02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile 06 85 84 87 47 E-mail : <a href="mailto:george.belat@orange.fr">george.belat@orange.fr</a>		<b>Pierre EPINEUSE</b> (origine AdC MMA) Résidence Raoul DUFY 5 rue Hélène BOUCHER 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél. : 02 35 64 95 40 Mobile : 06.52.20.49.92 E-mail : <a href="mailto:epineuse.unaagar@gmail.com">epineuse.unaagar@gmail.com</a>
VICE - PRÉSIDENTS			
représentant les AdR		représentant les AdC	
	<b>Christian CŒURÉ</b> (origine AdR LORRAINE) Domaine de Bel Air 9 Rue Mi les Vignes - Entrée B 54520 LAXOU E-mail : <a href="mailto:christian.coeure@orange.fr">christian.coeure@orange.fr</a> Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11		<b>Jean MARTIN-VIVIER</b> (origine AdC REUSSIR Senior) 5 Rue Sainte CROIX 91150 ETAMPES E-mail : <a href="mailto:jean@martinvivier.fr">jean@martinvivier.fr</a> Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38
Secrétaire Général		Trésorier Général	
	<b>Pierre VAUSSARD</b> (origine AdC MAG3 Seniors) 9 Rue Louis MOREAU 91150 ETAMPES E-mail : <a href="mailto:pierre.vaussard@gmail.com">pierre.vaussard@gmail.com</a> Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44		<b>Daniel SAUVAGE</b> (origine AdR LANGUEDOC) 12 Chemin du Mas Magot 30340 MONS E-mail : <a href="mailto:mds30@orange.fr">mds30@orange.fr</a> Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82
Secrétaire Adjoint		Trésorier Adjoint	
	<b>Jean-Pierre CHATELLIER</b> (origine AdR L.A.- Vendée) 34 bis, La Bigotière 44690 MAISON SUR SEVRE E-mail : <a href="mailto:jp.chatellier@wanadoo.fr">jp.chatellier@wanadoo.fr</a> Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66		<b>Charles CAILLAUD</b> (origine AdC MAG3 seniors) 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES E-mail : <a href="mailto:c6.caillaud@orange.fr">c6.caillaud@orange.fr</a> Tél.: 02.54.36.11.53 Mobile : 06.08.69.28.59
ADMINISTRATEURS			
	<b>Jacques BIGOT</b> (origine AdC REUSSIR Senior) 11 Rue du Point du Jour 86200 LOUDUN E-mail : <a href="mailto:jacquesbigot@wanadoo.fr">jacquesbigot@wanadoo.fr</a> Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00		<b>Raymond BOURBOULOUX</b> (origine AdR LIMOUSIN) 46, Avenue du Printemps 19100 BRIVES E-mail : <a href="mailto:raymond.bourbouloux@gmail.com">raymond.bourbouloux@gmail.com</a> Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60
	<b>Ronan ROMIEUX</b> 4, rue des mésanges 56530 QUEVEN E-mail : <a href="mailto:ronan.romieux@wanadoo.fr">ronan.romieux@wanadoo.fr</a> Tél.: 02 97 05 05 48 Mobile : 06 07 83 77 23		<b>Marcel CHAUVEAU</b> (origine AdC AGAREGAN) 8 Chemin des acacias 63960 VEYRE MONTON E-mail : <a href="mailto:chauveau.mcl@wanadoo.fr">chauveau.mcl@wanadoo.fr</a> Tél. 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 84
SYNDIC			
<b>Daniel MARCOURT</b> (origine AdR PICARDIE) 1, Rue Flatters 80000 AMIENS Tél. 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-Mail : <a href="mailto:daniel.marcourt80@orange.fr">daniel.marcourt80@orange.fr</a>			
CONTROLEURS AUX COMPTES		CONTROLEUR AUX COMPTES suppléant	
	<b>Gabriel GONIN</b> 14, Rue Calas 69004 LYON E-mail : <a href="mailto:gabriel.gonin@free.fr">gabriel.gonin@free.fr</a> Tél.: 04.78.29.48.60 Mobile : 06.81.18.97.17		<b>Michel GARREAU</b> 5, bis Av. Division Leclerc 93150 LE BLANC MESNIL E-mail : <a href="mailto:michelgarreau@wanadoo.fr">michelgarreau@wanadoo.fr</a> Tél.: 01.48.65.77.39 Mobile : 06.70.07.32.81
			<b>Hubert HERIOT</b> 9 RUE DE LA MALADRERIE 28270 BREZOLLES E-mail : <a href="mailto:hubert.heriot@wanadoo.fr">hubert.heriot@wanadoo.fr</a> Tél.: 02 37 48 24 94 Mobile : 06 11 42 92 30
MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS			
<b>Guy LE VEN / Jean LAISSUS / Michel MOULETTE</b>			



# Répertoire des Amicales de Compagnies

<b>ACRAVIVA (ABEILLE &amp; PAIX) - Cie AVIVA 104</b>  Président <b>Serge BATTISTELLI</b> 2, rue de la Bartavelle 13620 CARRY LE ROUET Tél. : 04.42.44.62.70 / 06.74.44.69.68 E-mail : serge.battistelli@aliceadsl.fr	<b>AGAR-AZUR – Cie AZUR ASSURANCES 106</b>  Président <b>Daniel MARCOURT</b> 1, rue Flatters 80000 AMIENS Tél. : 03.22.92.33.02/ 06.08.27.47.22 E-mail : daniel.marcourt80@orange.fr
<b>AMICALE AACG –Cie CONCORDE - GENERALI -ZURICH 107</b>  Président <b>Jean-Claude FURIET</b> 23 bis, rue Gal Corda 55100 VERDUN Tél. : 03.29.86.23.46 / 06.81.93.24.98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr	<b>AGAREGAN – Cie GAN 108</b>  Président <b>Michel ESQUIROL</b> 17 route de Montclar 32300 SAINT MARTIN Tél. : 05 62 66 51 02 / 06 72 44 29 83 E-mail : danielle.esquirol@orange.fr
<b>AAAMMA - Cie MMA 109</b>  Président <b>Pierre EPINEUSE</b> Résidence Raoul Dufy 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél. : 02.35.64.95.40 / 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.aaamma@gmail.com	<b>MUTUELLE DE POITIERS -Cie MUT. De POITIERS 110</b>  Président <b>Pierre DESMIER</b> 44, rue de l'Eglise 85420 LE MAZEAU Tél. : 02.51.52.97.47 E-mail : desmier.pierre@wanadoo.fr
<b>MAG3 Seniors - Cie ALLIANZ Gpe 116</b>  Président <b>Charles CAILLAUD</b> 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél. : 02.54.36.11.53 / 06.08.69.28.59 E-mail : c6.caillaud@orange.fr	<b>CONVERGENCES Seniors – Cie AREAS 117</b>  Président <b>Jean-Paul RIBOLDI</b> 9 Chemin des Prés 25600 VIEUX CHARMONT Tél. : 03 81 32 06 96 / 06 64 91 97 19 E-mail : secreadis@gmail.com

**REUSSIR SENIOR – Cie AXA 118**



Président  
**Jean-MARTIN-VIVIER**  
 5, rue Sainte Croix  
 91150 ETAMPES  
 Tél. 01.64.94.60.44 / 06.08.46.20.38  
 E-mail : [jean@martinvivier.fr](mailto:jean@martinvivier.fr)

**ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC – COLLÈGE DES RETRAITÉS –  
Élections 2010**

Titulaires	
<b>Jacques BIGOT</b>  11 RUE DU POINT DU JOUR 86200 LOUDUN Tél. fixe : 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00 E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr	<b>Christian BRETTE</b>  5 bis Bd des Peupliers 91210 DRAVEIL Tél. fixe : 01 69 42 36 05 Mobile : 06 07 75 33 23 E-mail : c.brette@free.fr
<b>Daniel DUJARDIN</b>  3 Avenue du Blanc Village 59910 BONDUELS Tél. fixe: 03 66 97 25 68 Mobile : E-mail : daniel.dujardin2@numericable.fr	<b>Yves LE SOUEF</b>  109, rue du Plat d'Étain 37000 TOURS Tél. fixe : 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12 E-mail : yves.lesouef632@orange.fr
<b>Roland MARCA</b>  3, route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. Fixe : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : rolandmarca@yahoo.fr	

**REPRÉSENTANTS  
UNAAGAR à PRAGA**

Titulaire	
<b>Régine ALMERAS</b>  53, Grand-Rue Mario ROUSTAN 34200 SETE Tél. fixe: 04 67 74 40 62 Mobile : 06 81 72 92 10 E-mail : <a href="mailto:reginealmeras@hotmail.fr">reginealmeras@hotmail.fr</a>	
<b>Jean-Marie MARTIN</b>  B.P.132 14, Place des Anciens Combattants 76430 Saint Romain de Colbosc Tél. fixe : 02 35 30 73 10 Mobile : 06 07 78 13 77 E-mail : <a href="mailto:jm.martin.44@wanadoo.fr">jm.martin.44@wanadoo.fr</a>	

# Répertoire des Amicales de Régions



<p><b>ALSACE</b> <b>001</b> 67 68 <b>Guy WEIBEL</b>  2 Rue Neudorf  67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : <a href="mailto:weibel.guy@aliceadsl.fr">weibel.guy@aliceadsl.fr</a></p>	<p><b>ANJOU-MAINE</b> <b>013</b> 49 53 72 <b>Michel LECOQ</b>  1 bd de la Gare  72200 LA FLECHE Tél. : Mobile : 06 33 34 59 16 E-mail : <a href="mailto:michel.lecoq4@orange.fr">michel.lecoq4@orange.fr</a></p>	<p><b>AQUITAINE</b> <b>002</b> 24 33 40 47 64 <b>Pierre FABRE</b>  17, rue de Strasbourg  47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail : <a href="mailto:Pierre.fabre8@wanadoo.fr">Pierre.fabre8@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>AUVERGNE</b> <b>003</b> 03 15 43 63 <b>Gérard LEBÈGUE</b>  Route de Sauxillanges  63490 USSON Mobile : 06 70 13 78 33 E-mail : <a href="mailto:gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr">gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr</a></p>
<p><b>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ</b> <b>005</b> 21 25 39 70 71 89 90 <b>Michel DAVIER</b>  19 Grand Rue  25400 AUDINCOURT Tél. : 03 81 35 50 66 Mobile : 06 89 90 03 57 E-mail : <a href="mailto:michel.davier@wanadoo.fr">michel.davier@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>BRETAGNE</b> <b>006</b> 22 29 35 56 <b>Roland MARCA</b>  3 Rte de Plumergat  56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : <a href="mailto:rolandmarca@yahoo.fr">rolandmarca@yahoo.fr</a></p>	<p><b>CENTRE</b> <b>007</b> 18 36 37 41 45 58 <b>Gérald PAQUET</b>  Le Clos de la Herse 6 impasse des Muriers  45800 ST.JEAN DE BRAYE Tél. : 02 38 21 60 83 Mobile : 06 83 99 86 23 E-mail : <a href="mailto:paquetgerald@orange.fr">paquetgerald@orange.fr</a></p>	<p><b>CHAMPAGNE-ARDENNE</b> <b>08</b> 08 10 51 52 <b>Claude PARADIS</b>  3, rue des Mésanges  10440 TORVILLIÈRES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile : 06 72 87 06 63 E-mail : <a href="mailto:claudepara10@yahoo.fr">claudepara10@yahoo.fr</a></p>
<p><b>ILE DE FRANCE</b> <b>019</b> 28 75 77 78 91 92 93 94 95 <b>Michel GARREAU</b>  30, rue Olivier Noyer 75014 PARIS Tél. 01 81 69 36 68  Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : <a href="mailto:michelgarreau@wanadoo.fr">michelgarreau@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>LANGUEDOC</b> <b>010</b> 30 34 48 <b>Daniel SAUVAGE</b>  12 chemin du Mas Magot  30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : <a href="mailto:mds30@orange.fr">mds30@orange.fr</a></p>	<p><b>LIMOUSIN</b> <b>011</b> 19 23 87 <b>Raymond BOURBOULOUX</b>  46, av. du printemps  19100 BRIVE Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : <a href="mailto:raymond.bourbouloux@gmail.com">raymond.bourbouloux@gmail.com</a></p>	<p><b>Loire-Atlantique - Vendée</b> <b>021</b> 44 85 <b>Jean-Pierre CHATELLIER</b>  34 bis, La Bigotière  44690 MAISON sur SEVRE Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66 E-mail : <a href="mailto:jp.chatellier@wanadoo.fr">jp.chatellier@wanadoo.fr</a></p>
<p><b>LORRAINE</b> <b>012</b> 54 55 57 88 <b>Christian CŒURÉ</b>  Domaine de Bel Air 9 B, rue Mi les Vignes  54520 LAXOU Site internet <a href="http://unaagar-lorraine.fr">unaagar-lorraine.fr</a> Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : <a href="mailto:christian.coeure@orange.fr">christian.coeure@orange.fr</a></p>	<p><b>MÉDITERRANÉE – PACA - CORSE ET DOM-TOM</b> <b>014</b> 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 <b>Paul LILTI</b>  Le Clos St. François 262 Av.de Verdun  83700 SAINT-RAPHAËL Tél. : 04 94 54 73 19 Mobile : 06 07 76 04 96 E-mail : <a href="mailto:paul.lilti@gmail.com">paul.lilti@gmail.com</a></p>	<p><b>MIDI - PYRÉNÉES</b> <b>015</b> 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 <b>Jean-Claude PALMA</b>  24 rue des Parfaits  11600 MALVES Tél. : 04 68 77 12 66 Fax : 06 03 49 49 94 E-mail : <a href="mailto:jean-claude.palma@orange.fr">jean-claude.palma@orange.fr</a></p>	<p><b>NORD-PAS-DE-CALAIS</b> <b>016</b> 59 62 <b>Michel BEAUGRAND</b>  16 Place Marmottan  62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 67 80 83 E-mail : <a href="mailto:micheletanne43@gmail.com">micheletanne43@gmail.com</a></p>
<p><b>NORMANDIE</b> <b>017</b> 14 27 50 61 76 <b>Jean Michel VALLANÇON</b>  24 rue de l' Yser  50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : <a href="mailto:jeanmichelvallancon@orange.fr">jeanmichelvallancon@orange.fr</a></p>	<p><b>PICARDIE</b> <b>018</b> 02 60 80 <b>Georges BELAT</b>  6 rue du Bloc  02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile : 06 85 84 87 47 E-mail : <a href="mailto:george.belat@orange.fr">george.belat@orange.fr</a></p>	<p><b>POITOU - CHARENTES</b> <b>009</b> 16 17 79 86 <b>Danilo CORNUAULT</b>  13 rue Garesche  17320 SAINT JUST LUZAC Tel : 05 46 85 26 51 Mobile : 06 27 16 62 48 E-mail : <a href="mailto:tdacor@aol.com">tdacor@aol.com</a></p>	<p><b>RHÔNE - ALPES</b> <b>020</b> 01 07 26 38 42 69 73 74 <b>Jean HECQUET</b>  106 rue des Alpes  26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : <a href="mailto:jean.hecquet@orange.fr">jean.hecquet@orange.fr</a></p>

U N A A G A R



50<sup>ème</sup> anniversaire



17, 18 & 19 MAI 2017  
RÉSERVEZ VOS DATES